

Rapport d'activités 2020

Communauté de Communes

Roumois
Seine



E n N o r m a n d i e



Sommaire

■ Administration générale	P 4
■ Finances	P 5-10
■ Ressources humaines	P 10-20
■ Communication	P 20-22
■ Enfance & Jeunesse	P 23-28
■ Transports scolaires	P 28-30
■ Aide à domicile	P 30-31
■ Résidence autonomie	P 32
■ Médiation numérique	P 33
■ Développement économique	P 34-36
■ Développement touristique	P 37-39
■ Bâtiments	P 39-42
■ Voirie	P 42-44
■ Urbanisme	P 45-47
■ Déchets.....	P 48-52
■ Assainissement	P 52-53
■ Ruissellement-GEMAPI.....	P 53-54





DEPARTEMENT DE **L'EURE**

40 Communes
40 774 Habitants
92 Délégués communautaires

Administration générale

Equipe

- 1 Responsable de service (Gestion des assemblées, gestions des dossiers de sinistralités, archives, gestion du parc copieurs, interlocutrice privilégiée avec le prestataire de maintenance informatique, informations générales aux communes, suivi administratif des contentieux...)
- 1 Agent d'accueil (Traitement du courrier, gestion de la diffusion des parapheurs, accueil physique et téléphonique, suppléance sur les missions de la directrice du service lors des absences...)
- 1 Assistante (Gestion des dossiers de sinistralités, courrier de la direction, commandes auprès du prestataire de fournitures administratives, suppléance de l'agent d'accueil, suppléance de la directrice du service...)
- 0,5 Appariteur (Diffusion du courrier au sein des divers services de la collectivité répartis sur le territoire, assure la navette courrier entre la collectivité et le bureau de poste de Bourg Achard)

Chiffres clés

Nombre d'actes : **353**
Délibérations : **197**
Décisions de la présidence : **48**
Décisions du bureau : **20**
Arrêtés (Hors arrêtés RH) : **88**
Sinistres clôturés en assurance : **12**
Budget de fonctionnement : **1 104 408,32 € réalisés**



Finances

Equipe

- 1 Directeur des Finances et de la commande publique
- 4,60 Emploi Temps Plein à la gestion et au suivi budgétaire du budget principal et des 9 budgets annexes
- 1 Assistante de la commande publique

Chiffres clés

Budget principal : en intégrant les résultats antérieurs et les rattachements, le résultat de fonctionnement 2020 a un excédent de **4 472 938,02 €** et celui de l'investissement un excédent de **84 420,55 €**

Pour le Budget Principal, le résultat 2020 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
Fonctionnement			
- Recettes	24 774 744,12 €	0,00 €	24 774 744,12 €
- Dépenses	23 637 407,07 €	0,00 €	23 637 407,07 €
Résultat de l'exercice	1 137 337,05 €	0,00 €	1 137 337,05 €
Résultat 2019 reporté	3 335 600,97 €		3 335 600,97 €
Résultat 2020 fonct.	4 472 938,02 €	0,00 €	4 472 938,02 €
Investissement			
- Recettes	2 846 549,98 €	21 821,00 €	2 868 370,98 €
- Dépenses	2 488 956,67 €	947 883,45 €	3 436 840,12 €
Résultat de l'exercice	357 593,31 €	-926 062,45 €	-568 469,14 €
Résultat 2019 reporté	652 889,69 €		652 889,69 €
Résultat 2020 invest.	1 010 483,00 €	-926 062,45 €	84 420,55 €
Résultat final global	5 483 421,02 €	-926 062,45 €	4 557 358,57 €

Finances

Pour le BA Service d'Aide à Domicile, le résultat 2020 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
Fonctionnement			
- Recettes	2 596 434,50 €	0,00 €	2 596 434,50 €
- Dépenses	2 594 217,19 €	0,00 €	2 594 217,19 €
Résultat de l'exercice	2 217,31 €	0,00 €	2 217,31 €
Résultat 2019 reporté	23 921,81 €		23 921,81 €
Résultat 2020 fonct.	26 139,12 €	0,00 €	26 139,12 €
Investissement			
- Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Dépenses	16 137,29 €	0,00 €	16 137,29 €
Résultat de l'exercice	-16 137,29 €	0,00 €	-16 137,29 €
Résultat 2019 reporté	45 937,29 €		45 937,29 €

L'affectation sur le BA 2020 sera la suivante :

- 001 Excédent d'investissement : **29 800,00 €**
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : **0 €**
- 002 Excédent de fonctionnement : **26 139,12 €**



Pour le BA Office de tourisme, le résultat 2020 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
Fonctionnement			
- Recettes	225 709,24 €		225 709,24 €
- Dépenses	193 161,64 €		193 161,64 €
Résultat de l'exercice	32 547,60 €		32 547,60 €
Résultat 2019 reporté	39 253,61 €		39 253,61 €
Résultat 2020 fonct.	71 801,21 €	0,00 €	71 801,21 €
Investissement			
- Recettes	1 395,08 €	0,00 €	1 395,08 €
- Dépenses	352,80 €	18 931,06 €	19 283,86 €
Résultat de l'exercice	1 042,28 €	-18 931,06 €	-17 888,78 €
Résultat 2019 reporté	5 953,96 €		5 953,96 €
Résultat 2020 invest.	6 996,24 €	-18 931,06 €	-11 934,82 €
Résultat final global	78 797,45 €	-18 931,06 €	59 866,39 €

L'affectation sur le BA 2020 sera la suivante :

- 001 Excédent d'investissement : **6 996,24 €**
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : **11 934,82 €**
- 002 Excédent de fonctionnement : **59 866,39 €**

Finances

Pour le BA Autorisation des Droits des Sols, le résultat 2020 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
Fonctionnement			
- Recettes	109 515,50 €	0,00 €	109 515,50 €
- Dépenses	97 043,48 €	0,00 €	97 043,48 €
Résultat de l'exercice	12 472,02 €	0,00 €	12 472,02 €
Résultat 2019 reporté	4 137,49 €		4 137,49 €
Résultat 2020 fonct.	16 609,51 €	0,00 €	16 609,51 €
Investissement			
- Recettes	7 701,41 €	0,00 €	7 701,41 €
- Dépenses	3 960,00 €	0,00 €	3 960,00 €
Résultat de l'exercice	3 741,41 €	0,00 €	3 741,41 €
Résultat 2019 reporté	17 301,31 €		17 301,31 €
Résultat 2020 invest.	21 042,72 €	0,00 €	21 042,72 €
Résultat final global	37 652,23 €	0,00 €	37 652,23 €

L'affectation sur le BA 2020 sera la suivante :

- 001 Excédent d'investissement : **21 042,72 €**
 - 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : **0 €**
 - 002 Excédent de fonctionnement : **16 609,51 €**
 - Pour rappel le tarif facturé d'un acte EPC est de **175 €**
- En 2020 la recette a été de **82 512,50 € soit 471,5 actes EPC**

Pour le BA de la Résidence des Personnes Agées, le résultat 2020 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
Fonctionnement			
- Recettes	709 852,38 €	0,00 €	709 852,38 €
- Dépenses	545 885,07 €	0,00 €	545 885,07 €
Résultat de l'exercice	163 967,31 €	0,00 €	163 967,31 €
Résultat 2019 reporté	23 235,30 €		23 235,30 €
Résultat 2020 fonct.	187 202,61 €	0,00 €	187 202,61 €
Investissement			
- Recettes	13 827,39 €	0,00 €	13 827,39 €
- Dépenses	137 856,21 €	22 026,30 €	159 882,51 €
Résultat de l'exercice	-124 028,82 €	-22 026,30 €	-146 055,12 €
Résultat 2019 reporté	-6 009,89 €		-6 009,89 €
Résultat 2020 invest.	-130 038,71 €	-22 026,30 €	-152 065,01 €
Résultat final global	57 163,90 €	-22 026,30 €	35 137,60 €

L'affectation sur le BA 2020 sera la suivante :

- 001 Déficit d'investissement : **130 038,71 €**
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : **152 065,01 €**
- 002 Excédent de fonctionnement : **35 137,60 €**

Finances

Pour le BA Assainissement avec l'intégration du BA SAEU,
le résultat 2020 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Fonctionnement</u>			
- Recettes	3 649 344,23 €		3 649 344,23 €
- Dépenses	2 577 512,54 €		2 577 512,54 €
Résultat de l'exercice	1 071 831,69 €		1 071 831,69 €
Résultat 2019 reporté	1 052 478,93 €		1 052 478,93 €
<u>Résultat 2020 fonct.</u>	2 124 310,62 €	0,00 €	2 124 310,62 €
<u>Investissement</u>			
- Recettes	5 563 507,37 €	2 183 348,78 €	7 746 856,15 €
- Dépenses	5 799 260,87 €	1 706 558,50 €	7 505 819,37 €
Résultat de l'exercice	-235 753,50 €	476 790,28 €	241 036,78 €
Résultat 2019 reporté	-77 640,84 €		-77 640,84 €
<u>Résultat 2020 invest.</u>	-313 394,34 €	476 790,28 €	163 395,94 €
Résultat final global	1 810 916,28 €	476 790,28 €	2 287 706,56 €

L'affectation sur le BA 2020 sera la suivante :

- 001 Déficit d'investissement : **313 394,34 €**
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : **0 €**
- 002 Excédent de fonctionnement : **2 124 310,62 €**

Pour le BA SPANC, le résultat 2020 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Fonctionnement</u>			
- Recettes	413 217,91 €		413 217,91 €
- Dépenses	195 727,75 €		195 727,75 €
Résultat de l'exercice	217 490,16 €	0,00 €	217 490,16 €
Résultat 2019 reporté	216 205,93 €		216 205,93 €
<u>Résultat 2020 fonct.</u>	433 696,09 €	0,00 €	433 696,09 €
<u>Investissement</u>			
- Recettes	2 738 473,47 €	0,00 €	2 738 473,47 €
- Dépenses	2 739 644,47 €	0,00 €	2 739 644,47 €
Résultat de l'exercice	-1 171,00 €	0,00 €	-1 171,00 €
Résultat 2019 reporté	323 836,73 €		323 836,73 €
<u>Résultat 2020 invest.</u>	322 665,73 €	0,00 €	322 665,73 €
Résultat final global	756 361,82 €	0,00 €	756 361,82 €

Finances

L'affectation sur le BA 2020 sera la suivante :

- 001 Excédent d'investissement : **322 655,73 €**
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : **0 €**
- 002 Excédent de fonctionnement : **433 696,09 €**

A préciser que le résultat en 2020 est majoré exceptionnellement de **205 772 €** du fait de la facturation directe par la CCRS sur l'année N de la redevance d'assainissement non collectif

Pour le BA ZA Parc du Roumois, le résultat 2020 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Fonctionnement</u>			
- Recettes	1 600 857,18 €	0,00 €	1 600 857,18 €
- Dépenses	1 600 856,32 €	0,00 €	1 600 856,32 €
Résultat de l'exercice	0,86 €	0,00 €	0,86 €
Résultat 2019 reporté	164 210,53 €		164 210,53 €
<u>Résultat 2020 fonct.</u>	164 211,39 €	0,00 €	164 211,39 €
<u>Investissement</u>			
- Recettes	1 741 799,61 €	0,00 €	1 741 799,61 €
- Dépenses	1 367 518,03 €	0,00 €	1 367 518,03 €
Résultat de l'exercice	374 281,58 €	0,00 €	374 281,58 €
Résultat 2019 reporté	-159 792,35 €		-159 792,35 €
<u>Résultat 2020 invest.</u>	214 489,23 €	0,00 €	214 489,23 €
<u>Résultat final global</u>	378 700,62 €	0,00 €	378 700,62 €

L'affectation sur le BA 2020 sera la suivante :

- 001 Excédent d'investissement : **214 489,23 €**
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : **0 €**
- 002 Excédent de fonctionnement : **164 211,39 €**



Finances

Pour le BA ZA THUIT ANGER, le résultat 2020 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
Fonctionnement			
- Recettes	7 672 210,69 €		7 672 210,69 €
- Dépenses	7 330 178,53 €		7 330 178,53 €
Résultat de l'exercice	342 032,16 €		342 032,16 €
Résultat 2019 reporté	30 034,17 €		30 034,17 €
Résultat 2020 fonct.	372 066,33 €	0,00 €	372 066,33 €
Investissement			
- Recettes	7 393 565,82 €	0,00 €	7 393 565,82 €
- Dépenses	7 453 279,57 €	0,00 €	7 453 279,57 €
Résultat de l'exercice	-59 713,75 €	0,00 €	-59 713,75 €
Résultat 2019 reporté	-254 600,85 €		-254 600,85 €
Résultat 2020 invest.	-314 314,60 €	0,00 €	-314 314,60 €
Résultat final global	57 751,73 €	0,00 €	57 751,73 €

L'affectation sur le BA 2020 sera la suivante :

- 001 Déficit d'investissement : **314 314,60 €**
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : **314 314,60 €**
- 002 Excédent de fonctionnement : **57 751,73 €**

Pour le BA ZA QUILLEBEUF, le résultat 2020 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
Fonctionnement			
- Recettes	56 027,81 €		56 027,81 €
- Dépenses	12 134,29 €		12 134,29 €
Résultat de l'exercice	43 893,52 €		43 893,52 €
Résultat 2019 reporté	149 620,65 €		149 620,65 €
Résultat 2020 fonct.	193 514,17 €	0,00 €	193 514,17 €
Investissement			
- Recettes	32 662,44 €	0,00 €	32 662,44 €
- Dépenses	41 658,37 €	0,00 €	41 658,37 €
Résultat de l'exercice	-8 995,93 €	0,00 €	-8 995,93 €
Résultat 2019 reporté	-29 827,40 €		-29 827,40 €
Résultat 2020 invest.	-38 823,33 €	0,00 €	-38 823,33 €
Résultat final global	154 690,84 €	0,00 €	154 690,84 €

L'affectation sur le BA 2020 sera la suivante :

- 001 Déficit d'investissement : **38 823,33 €**
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : **38 823,33 €**
- 002 Excédent de fonctionnement : **154 690,84 €**

Finances

Au 31/12/2020, la dette du Budget Principal s'élève à **5 941 067,66 €**. Par conséquent, la dette par habitant est de 142,16 €, contre une moyenne nationale de 198 €.

Le montant de la dette par habitant reste inférieur à la moyenne nationale, ce qui signifie que l'endettement est proportionné par rapport à la strate de population.

Le ratio du nombre d'années de CAF brute pour rembourser le capital restant dû est de 2,92 ans sachant que le seuil d'alerte est fixé à 7 ans.

La dette des budgets annexes s'élève à **11 469 958,51 €** au 31/12/20 comme suit :

■ le budget Assainissement est composé du cumul de la dette de l'ex Communauté de Communes Quillebeuf-sur-Seine, des ex BA des communes membres ainsi que celle de l'ex SAEU

■ la dette de la ZA QUILLEBEUF est composée du bâtiment locatif ainsi que l'emprunt lié à l'acquisition de terrain pour la ZA de Bourneville-Sainte-Croix

■ la dette du Parc du Roumois est uniquement composée d'un seul emprunt pour l'aménagement du Parc

■ la dette de la ZA Thuit Anger est composée de 5 emprunts supportés préalablement par le Budget Principal

■ la dette de la RPA est composée de 2 emprunts

11 marchés publics ont été réalisés au cours de l'exercice 2020, dont l'entretien des espaces verts, la rénovation énergétique des gymnases Benedetti et Dannetot, la vérification de la sécurisation alarme et incendie, la mise en conformité des bassins des Stations d'Épurations, l'installation de visiophone dans les crèches, la construction du gymnase du collège de Bourneville-Sainte-Croix et la fourniture des bacs des ordures ménagères. Ces marchés ont été lancés au cours du dernier semestre 2020 pour une exécution au cours des exercices suivants.

Ressources humaines

Equipe

2 services : Paies et carrières - Emploi et Compétences (Direction des Ressources Humaines)

Composition : **8,2 postes** dont 4,60 pour chaque service

Le présent rapport dresse l'état des lieux des données sociales au 31 décembre 2020.

Les indicateurs recensés concernent :

- Les effectifs
- Les carrières
- Les rémunérations
- Les dossiers RH
- La formation et les préparations aux concours et examens
- Les droits sociaux

Ressources humaines

Chiffres clés

Les effectifs

Au 31 décembre 2020, les effectifs de la collectivité sont fixés comme suit :

Postes permanents au 31/12/20 Ouverts		Occupés		Nombre total d'agents présents au 31/12/20		Nombre total d'agents présents au 31/12/19		Nombre total d'agents présents au 31/12/18	
En nombre	En ETP	En nombre	En ETP	En nombre	En ETP	En nombre	En ETP	En nombre	En ETP
424	340.92	345	283.85	406	316.42	416	345.91	530	426.44

Pour information : Au réel, **342 agents permanents présents**. Le différentiel correspond à : 1 agent emploi fonctionnel en doublon avec grade d'origine, 2 congés parentaux.
Moyenne ETP annuels : **625 094,33 heures totales** ont été rémunérées pour l'ensemble de l'année 2020, ce qui correspond à l'équivalent de 343.46 agents équivalents temps plein rémunérés.

Les créations et suppressions de postes

Au 31 décembre 2020, les effectifs de la collectivité sont fixés comme suit :

Créations			Suppressions		
Nbre	dont nbre postes TNC	grade	Nbre	dont nbre postes TNC	grade
17	17	adjoints d'animation	22	20	adjoints d'animation
4	4	adjoints techniques	6	6	adjoints techniques
1		adjoint administratif pp 2è cl	8	8	agents sociaux
3		adjoint administratif			
1		animateur			
1		adjoint du patrimoine			
1		DGSA			
1		attaché hors classe			
2		attachés principaux			
2		attachés			
1		rédacteur pp 1ère cl			
1		rédacteur pp 2ème cl			
1		rédacteur			
2		techniciens pp 1ère cl			
2		techniciens pp 2ème cl			
2		techniciens			
42			36		

Le temps de travail

Les temps non complets :

Sur **342 agents permanents** en poste au 31 décembre 2020, 179 sont employés sur des emplois non complets. Les agents sociaux sont tous placés sur des temps non complets, soit 66 aides à domicile.

Le travail à temps partiel :

19 agents sont concernés par un travail à temps partiel, répartis comme suit :

- 11 agents en temps partiel de droit
- 8 agents en temps partiel sur autorisation

Ressources humaines

L'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap

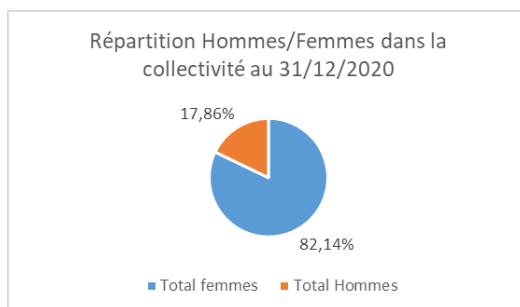
Les collectivités territoriales ont l'obligation de favoriser l'emploi ou le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, pour au moins 6 % de leurs effectifs. En cas de manquement à cette obligation, des pénalités financières sont applicables.

Nbre agents légal d'obligation d'emploi	Nbre d'agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 1 ^{er} janvier de l'année N-1	Taux de la collectivité
35	31	5,27
35	33	5,56
29	31	6,34
18	27	8,68

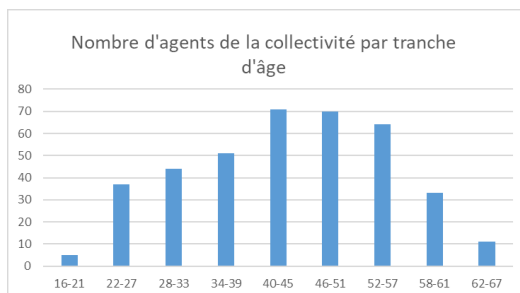
L'objectif des 6 % est atteint depuis 2019.

Pour information : la déclaration annuelle FIPHFP est réalisée sur la base des effectifs présents au 1er janvier de l'année N-1.

La démographie des agents territoriaux



Un premier rapport sur la situation en matière d'égalité hommes/femmes a été réalisé en 2018, sans les volets « bilan des actions menées en direction des agents » et « plan d'actions pluriannuel pour l'égalité en interne ». Le rapport 2020 comprend un plan d'actions pluriannuel visant à assurer l'égalité professionnelle au sein des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants.



Les agents de plus de 50 ans représentent environ un tiers des effectifs de la collectivité. Les services les plus impactés sont essentiellement les services à vocation technique : voirie, entretien des locaux et aides à domicile.

Ressources humaines

L'absentéisme des agents

Cette donnée recense les absences des agents liées à des motifs médicaux, qui se trouvent classées par types d'arrêt :

- Maladie ordinaire
- Congé de longue maladie/ou de grave maladie
- Congé de longue durée
- Congé maternité, pathologique, ou paternité
- Accident de service/travail/trajet et maladie professionnelle

Le nombre de jours d'absences pour maladie et accident de service/travail/trajet (hors maternité, paternité et adoption) survenus dans la collectivité en 2020 est de :

14 219 jours, soit une moyenne de 34.09 jours /agent

Pour information : la durée moyenne d'arrêt en jours (données 2017) pour la fonction publique territoriale est de 38 jours.

Taux d'absentéisme de la collectivité : **10,01 %**. Le taux national pour la FPT (données 2017 SOFAXIS pour les collectivités territoriales) est de 9,2 %.

Il est à noter que si l'on dissocie les deux budgets, on trouve les taux suivants :

- Budget général : 6,98 %
- Aides à domicile : 18,30 %

Les carrières

Agents titulaires et stagiaires

1 449 arrêts ont été pris sur l'année : nominations, avancement d'échelon ou de grade, régime indemnitaire, situation au regard de l'arrêt maladie...

■ Nombre de nominations stagiaire : **12**, dont 1 agent sur la catégorie B

■ Nombre d'avancements de grade : Depuis 2019, mise en œuvre d'une procédure en interne pour l'étude des dossiers proposables à l'avancement de grade, présentée pour information au Comité Technique, comme suit :

■ Recensement annuel des agents proposables à l'avancement de grade dit « au choix » : conditions d'avancement remplies au 31/12 de l'année N-1

■ Instauration d'une grille de critères pour une aide à la décision, qui tiennent compte de :

- La situation administrative de l'agent
- Sa formation de professionnalisation et sa carrière
- Sa valeur professionnelle et de sa manière de servir au vu de l'entretien professionnel

■ Élaboration d'un tableau récapitulatif annuel

■ Report automatique des dossiers n'obtenant pas la moyenne pour nouvelle étude sur l'année suivante

■ Validation du Président

■ Établissement du tableau définitif annuel pour proposition en CAP pour avis : durée de validité du tableau limitée au 31 décembre de l'année

Ressources humaines

Au 1er décembre 2020, **23 agents** ont pu bénéficier d'un avancement de grade comme suit :

- 1 attaché principal
- 1 adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
- 1 ATSEM principal de 1ère classe
- 1 opérateur des activités physiques et sportives principal
- 9 agents sociaux principaux 2ème classe
- 1 adjoint d'animation principal 1ère classe
- 4 adjoints d'animation principaux 2ème classe et dont 1 agent au titre de la réussite à l'examen professionnel
- 2 adjoints techniques principaux 1ère classe
- 3 adjoints techniques principaux 2ème classe

Nombre d'avancement d'échelon

105 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

Agents contractuels : **826 contrats ont été établis**, répartis comme suit :

- Contrats CC : **587**
- Contrats SAD : **155**
- Contrats saisonniers : **84**

Mouvements de personnels :

- Départs à la retraite : 7 dont 5 agents CNRACL et 2 CDI
- Mutations : 2 sorties, 3 entrées dont 2 suite à transfert de compétences
- Licenciements : 4
- Disponibilité (nouvelles demandes) : 3
- Démission : 19



Gestion de la crise sanitaire COVID : **379 arrêtés** ont été pris (Autorisation Spéciale d'Absence et prime COVID)

Les rémunérations

Les charges de personnel représentent **44.99% des dépenses de fonctionnement** réparties comme suit :

5 320 bulletins de paie ont été émis, soit en moyenne 443.33 bulletins par mois.

Gestion de la crise sanitaire COVID : la prime COVID a été versée à certains agents relevant des missions d'aide à domicile, d'agents de la RPA, de gardiennage des structures, d'agent d'animation des ALSH et de missions d'encadrement de ces équipes. **169 agents** ont été concernés pour un montant de **93 335 €**.

Dossiers RH 2020

Gestion de la crise sanitaire COVID

■ Mise en place du travail à distance :

- o Pour tous les agents, sauf services essentiels sur la période de confinement du 17/03 au 11/05/20
- o En alternance sur les postes dont les missions pouvaient être exercées en télétravail du 12/05 au 31/12/20, afin de respecter les préconisations nationales

■ Conditions de travail :

- o Organisation des locaux : gestion des flux, mise en place des mesures barrières (signalétique, gel hydroalcoolique, distribution des masques...)
- o Mises en place de protocoles : entretien/désinfection des locaux, accueil des enfants en ALSH, crèches...

Ressources humaines

- Gestion des situations administratives des agents : ASA garde d'enfant, cas contact, personne vulnérable, télétravail... Gestion des jours de congés et ARTT imposés au titre de la période de confinement
- Gestion de la mise en œuvre de la prime COVID au profit des agents mobilisés sur le terrain, relevant des services aide à domicile et enfance jeunesse
- Elaboration et mise en œuvre d'un Plan de continuité d'activité – PCA
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'organisation des services au moment du déconfinement
- Elaboration et mise en œuvre d'un PCA du 30/10/20 au 01/12/20
- Nomination d'un référent COVID et d'agents SST relais
- Actions de communication auprès des agents
- Consultation des représentants du personnel : 2 réunions téléphoniques durant la période de confinement général

Difficultés rencontrées : la période de travail à distance du confinement de mars à mai s'est déroulée sans mise à disposition de matériel : ordinateur, imprimante, téléphone professionnel... Sans installation de moyen de communication avec et entre les agents des équipes RH, autre que l'utilisation du téléphone personnel. Des problématiques de connexion internet ont également jalonné toute cette période. Le volet obligatoire du service RH, gestion de la paie et des absences, a toutefois pu être assuré dans le respect des échéances. Un contact téléphonique a pu être gardé à minima avec les agents de la CCRS, via la collaboration de l'agent d'accueil qui assurait le relais avec la responsable RH-EC. La gestion des situations administratives spéciales « COVID » a mobilisé au moins 1,5 agents à temps plein de mars à août 2020.

Déploiement des services métiers déconcentrés (SMD) du progiciel RH

Depuis le 1er janvier 2020, les agents de la collectivité ont accès à un portail internet RH Ciril. Ce dernier a été déployé afin d'optimiser la gestion des absences et des congés, de permettre au responsable hiérarchique d'avoir une visualisation immédiate des absences de l'ensemble de son service. En outre, l'agent a un accès consultatif à ses données personnelles et a la possibilité d'éditer ses bulletins de salaire ainsi que sa fiche individuelle de déclaration de salaire. Pour ce faire, il a été nécessaire de procéder au paramétrage du progiciel et d'apporter des modifications à l'organigramme Ciril, structure d'entrée du progiciel.

Les parcours de Période de Préparation au Reclassement – P.P.R.

Dans le cadre de l'évolution réglementaire, en date du 8 mars 2019, la proposition d'un parcours P.P.R. à tout agent inapte définitivement à toutes missions de son poste s'impose à l'employeur. Un agent qui serait inapte à tous postes de la Fonction Publique ne peut pas prétendre au dispositif PPR.

La période de préparation au reclassement (PPR) est un droit reconnu aux fonctionnaires titulaires reconnus définitivement inaptes à l'ensemble des fonctions de leur grade. Elle constitue une période transitoire d'une durée maximale d'un an permettant à l'agent de se préparer et se qualifier en vue d'un reclassement statutaire dans un nouveau grade et sur un emploi compatible avec son état de santé, s'il y a lieu en dehors de sa collectivité, voire dans une autre Fonction Publique. L'avis d'inaptitude est délivré par le Comité Médical, après avis d'un médecin expert.

3 agents de la Communauté de Communes ont entamé ce parcours en 2020 pour un montant de **15 447€**. A ce jour, ces actions de formations et de bilans de compétences sont subventionnés par le FIPHP à hauteur maximum de 10 000 € par agent et de 2 000 € pour un bilan de compétences, plafonné à 40 000 €/an pour l'ensemble des actions sollicitées par la communauté de communes.

Cette mise en œuvre de la procédure de P.P.R fait l'objet d'un travail conjoint entre la communauté de communes, par le biais du service RH, le Centre de Gestion de l'Eure et l'agent concerné.

Ce dernier bénéficie d'un accompagnement personnalisé du service RH tout au long de son parcours.

Ressources humaines

Grade	Poste	Inaptitude	Date de début de PPR	Date de fin de PPR	Bilan de Compétences	Formations	Diplôme Niveau	Organisme	Nbre d'heures	Coût*
Adjoint d'animation	Agent d'animation	15/09/2019	09/03/2020	04/05/2021	HCE27	Web designer	Bac+2	Art et Communication Rouen	798 + 245	9 975 €
Adjoint technique	Agent d'entretien	10/01/2020	01/06/2020	31/05/2021	HCE27	Excel	Tosa niv 1	GRETA ELBEUF	32	480 €
						Word	en cours	GRETA ELBEUF	40	600 €
						Entreprise d'entraînement pédagogique	en cours	GRETA ELBEUF	133	1 596 €
						Immersion en RH		ROUMOIS SEINE	7 jours	
Adjoint d'animation	Agent de crèche	24/06/2020	30/09/2020	29/09/2021	HCE27	Excel	en cours	GRETA ELBEUF	40	600 €
						Word	en cours	GRETA ELBEUF	40	600 €
						Entreprise d'entraînement pédagogique	en cours	GRETA ELBEUF	133	1 596 €

Total: 15447€

Réalisation du bilan social

Document de synthèse reprenant diverses données en matière de ressources humaines, arrêtées au 31 décembre 2019, comme suit :

- L'état des effectifs
- La répartition des agents par catégorie
- Le temps de travail
- La pyramide des âges
- Le nombre d'emplois temps plein
- Les mouvements de personnel
- L'évolution professionnelle
- Le budget et les rémunérations
- Les données en matière de maladie
- Les actions de prévention pour les moyens professionnels
- Les droits sociaux



Cette réalisation mobilise 1 agent temps plein du service ressources durant 1 mois et l'intervention des agents du service RH – EC pour les parties à renseigner qui concernent leurs missions.

Les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité

Les formations

liées à la prévention

Formations	Nbre d'agents	Nbre de jours
Continue des Assistants de Prévention (1 jour)	1	1
Obligatoire des membres du CHSCT - RPS	8	2
Habilitations/CACES/obligations réglementaires	22	19
Autres	143	25.5

Études de postes

et aménagements de postes

Aménagement de postes	Actions menées	Agents concernés
Accueil du siège administratif	Retrait de la banque d'accueil et réaménagement de l'espace	1
Divers postes administratifs	Achat de sièges ergonomiques	12
	Achat de repose-pieds	4

Réunions des CT et CHSCT

- Comité Technique : **4 réunions** (dont une commune avec le CHSCT)
- CHSCT : **3 réunions** (dont une commune avec le CT)

Ressources humaines

Les accidents de travail

Avec une date de déclaration sur 2020	Nbre arrêts	Nbre de jours
Accidents imputables au service (agents titulaires et stagiaires)	10	190
Accidents de travail (agents contractuels et titulaires Ircantec)	9	210
Accidents imputables au trajet	6	82

25 accidents de service/travail/trajets ont été déclarés en 2020, dont 4 ont donné lieu à des soins.

Le nombre total de jours d'arrêts liés aux accidents est de **1 231 jours**, répartis comme suit :

■ Accidents déclarés en 2020 : 482 jours

■ Accidents avec une date de début antérieure au 1er janvier 2020 : 749 jours

Les agents titulaires représentent **64 %** de la globalité des arrêts d'accident de service/accident/trajet, répartis par cadre d'emploi comme suit :

■ 31,25 % cadre d'emploi des adjoints techniques

■ 25 % cadre d'emploi des adjoints animations

■ 19 % cadre d'emploi des agents sociaux

■ 12,25 % cadre d'emploi des adjoints administratifs

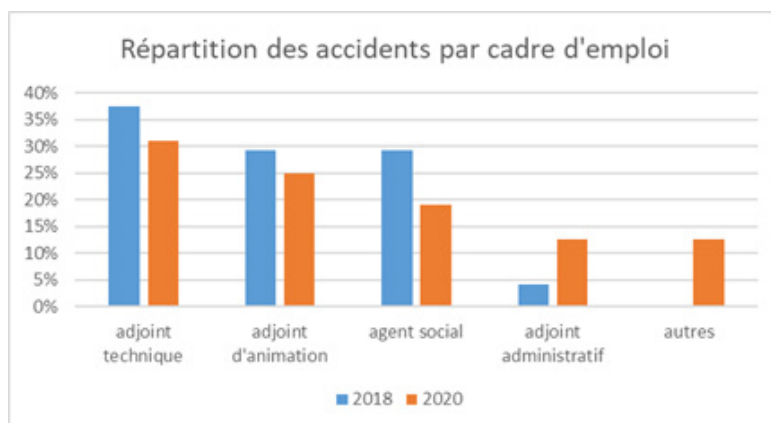
■ 6,25 % cadre des auxiliaires de puériculture

■ 6,25 % cadre des éducateurs spécialisés de jeunes enfants

Comparatif 2018/2020

La part des accidents de travail sur l'effectif global est passée **de 8,7 % à 6,2 %** entre 2018 et 2020.

Les 3 cadres d'emplois principalement concernés en 2018 par des accidents de service/travail ont moins été impactés en 2020, au détriment de la filière administrative et d'autres cadres d'emploi sous représentés dans la collectivité.



Les congés statutaires ayant fait l'objet de saisine auprès du Centre de Gestion de l'EURE :

38 saisines du comité médical et de la commission de réforme ont été réalisées en 2020 pour recueillir l'avis sur la situation médicale de **25 agents**.

Ressources humaines

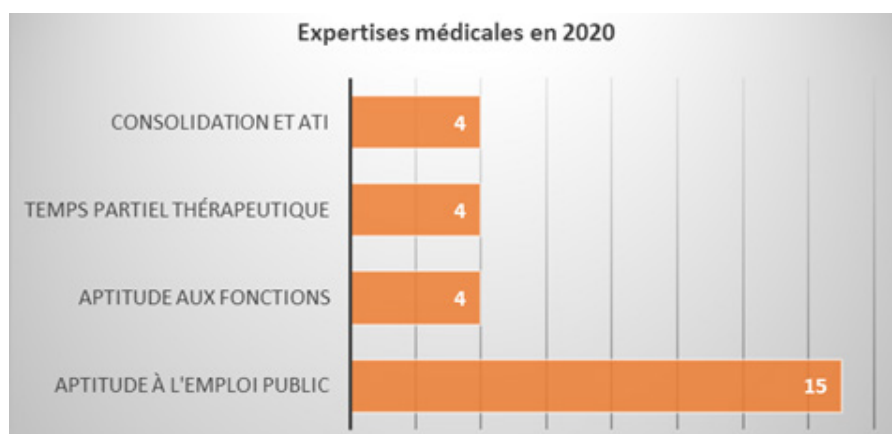
Type de saisine	Nombre d'agents
Arrêt supérieur à 6 mois	4
Congé de grave maladie	3
Congé de longue maladie	11
Congé de longue maladie fractionnée	1
Congé de longue durée	4
Disponibilité d'office pour raison de santé	1
Reprise à temps complet	1
Demande de mobilité suite à inaptitude à son poste	2
Mobilité	1
Décision d'inaptitude à son cadre d'emploi	3
Décision d'inaptitude à son cadre d'emploi après un accident de service	1
Décision d'inaptitude à tout poste	2
Inaptitude à tous les cadres d'emploi après un accident de service	1
Demande de Préparation Période de Reclassement	4
Demande de reclassement	4
Reclassement effectif au cours de l'année	0
Licenciement pour inaptitude physique au terme des droits statutaires	3
Retraite pour invalidité	1

Visites médicales et expertises médicales

183 agents ont été vus en visite médicale auprès de la médecine préventive en 2020.

Un agent doit être vu en médecine de prévention tous les deux ans pour une visite de contrôle, sauf s'il exerce un métier spécifique ou s'il se trouve en situation de handicap ou une visite annuelle doit être organisée. Les créneaux de visite auprès du Centre de Gestion de l'Eure restent difficiles à obtenir.

La collectivité a diligencé **27 expertises médicales**.



La formation et les préparations aux concours et examens

Le Président propose un plan de formation qui affiche un partenariat avec le CNFPT pour l'organisation de formations en intra, dans le cadre des droits dus à la cotisation versée.

Ressources humaines

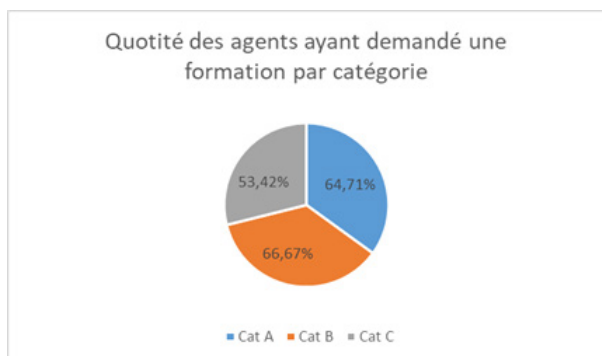
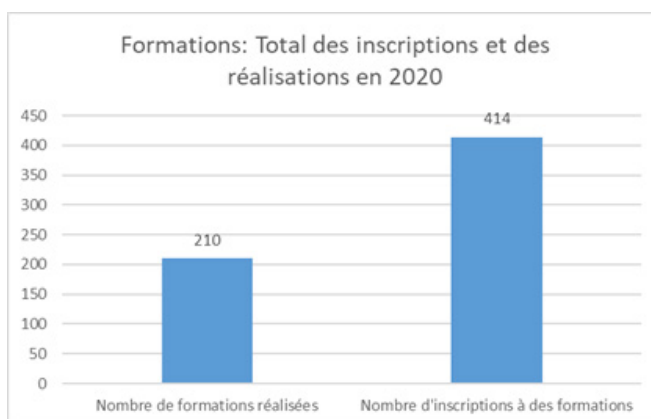
Pour 2020, **18 jours** ont été accordés et les formations suivantes ont pu être dispensées :

- Initiation aux finances publiques
- Initiation aux marchés publics
- Ma collectivité, mon statut
- Actualisation des compétences SST
- Sensibilisation aux RPS
- BS/BE manœuvre
- Signalisation temporaire de chantier
- Bucheronnage
- Viabilité hivernale de la voirie : mission d'équipier
- Développement des compétences des membres du CHSCT en matière de RPS



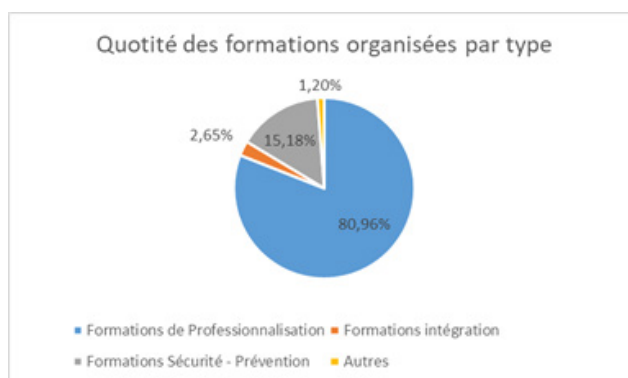
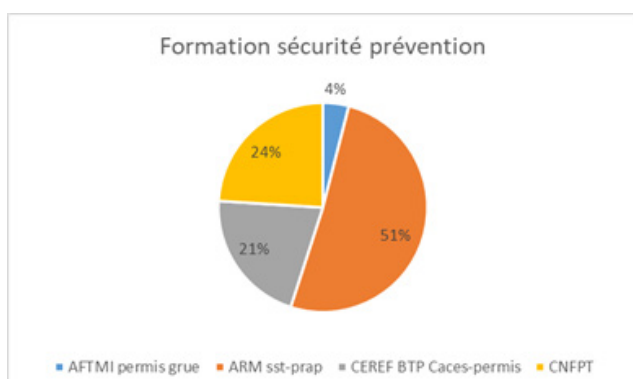
Le contexte sanitaire a fortement perturbé le programme de formations en 2020. Environ la moitié du programme prévu n'a pas été réalisé. Les formations annulées en 2020 l'ont été majoritairement par les organismes de formation compte tenu de la situation sanitaire. Le CNFPT a annulé un grand nombre de formation en présentiel dès les mesures de confinement en mars 2020. Une offre de formation à distance a été proposée en réaction à toutes ces annulations sous forme de Webinaires.

Les demandes de formations par catégorie d'agents sont environ **10%** plus importantes dans la catégorie A et B que dans la catégorie C, soit 1 agent sur 2 en catégorie C.



La grande majorité des formations demandées relève de la catégorie des formations de professionnalisation. Le nombre de formations d'intégration est proportionnel à la politique de stagiarisation des effectifs, **11 agents** en 2020. Un agent s'est inscrit en préparation au concours de catégorie B (rédacteur) en 2020.

En 2020, en matière de formations de sécurité et prévention, plusieurs formations payantes (hors CNFPT) ont été réalisées pour un budget de **10 895 €** dont 8 320 € pour le service voirie.



Ressources humaines

Action sociale en 2020

Prévoyance et santé

Participation financière de l'employeur sur les 2 risques

Participations		2018	2020
Prévoyance	Nombre bénéficiaires	107	149
	Coût annuel brut	16 122	23 153,34
Santé	Nombre bénéficiaires	72	83
	Coût annuel brut	11 575,86	11 744,20
TOTAL ANNUEL		27 697,86	34 897,54

CNAS

Evolution de l'utilisation des prestations du CNAS

Depuis le 1er janvier 2020, une cotisation minorée de **70,67 €** (au lieu de 212 €) s'applique à tout agent inscrit après le 1er septembre de l'année.

CNAS	2018	2020
Nombre de bénéficiaires	503	384
Montant cotisation par actif	205	212 (70,67 tiers)
Cotisation CC	103 115	80 843
Versement prestations	90 654	55 030
Avantages	7 781	5 610
TOTAL	98 435	60 640
Pourcentage réalisé par rapport coût	95,46	75,01
Hausse utilisation en %	26,97	-32,07

La baisse d'utilisation s'explique par 2 facteurs :

■ Une nouvelle présentation du site CNAS moins intuitive, qui freine pour les agents. Cette information a été apportée à l'organisme qui s'est engagé à venir faire une démonstration dès que la situation sanitaire le permettra

■ La situation de crise sanitaire qui entraîne un arrêt ou une baisse de l'activité sur les loisirs, les vacances, la billetterie...

Communication

Equipe

3 chargés de communication ayant un socle commun de compétences et des savoir-faire individuels. L'agencement des missions de chacun a permis la réalisation de la quasi-intégralité des actions de communication.

Faits marquants de l'années

Rôle de la communication pendant la période de pandémie

Dès le début de la crise sanitaire, le service communication s'est adapté au contexte afin d'accompagner au mieux ses publics externe (habitants) et interne (élus, agents).

Pendant les phases de confinement, la communication digitale (site internet et réseaux sociaux) a été axée sur les changements d'organisation des services (enfance, aide à domicile, déchets) et sur le soutien de l'économie locale (restaurants, producteurs locaux, livraisons à domicile, dispositif Impulsion Relance Normandie). Une lettre d'informations « Roumois Seine - Infos Spéciale » a été transmise aux élus tous les 15 jours pour faire le point sur la situation, les services, les dispositions nationales, les initiatives, les aides. Une signalétique « prévention - gestes barrière » a été installée au sein des pôles administratifs et des accueils du public pour faire appliquer les consignes sanitaires.

Communication

Changement de gouvernance

L'année 2020 a été marquée par l'élection du nouvel exécutif intercommunal. Le service communication a accompagné les nouveaux élus et agents pour la mise en place de la nouvelle mandature. Dans un premier temps, les outils de communication ont continué d'être mis en place dans une certaine continuité puis fin 2020, une nouvelle stratégie de communication a été rédigée afin de fixer les nouveaux axes d'actions.

Stratégie de communication

Le Projet de Territoire de la Communauté de Communes Roumois Seine, signé le 18 décembre 2020, est la clé de voute du projet politique à accompagner. Il s'agit également de revenir sur des bases essentielles à communiquer : « Qu'est-ce qu'une Communauté de Communes ? Quelles sont ses missions ? Comment accompagne-t-elle la population au quotidien ? ». Mais aussi, une identité territoriale, une image, des valeurs sont à transmettre aux habitants, élus, partenaires du territoire.

La volonté de la mandature étant d'associer davantage les communes à ses actions, d'agir conjointement dans une action publique commune. A été pris en compte la nécessité d'accompagner l'ouverture du débat démocratique pour le biais de nouveaux leviers et outils.

Objectifs définis

1. Rendre Roumois Seine et ses actions plus visibles
2. Poursuivre et agrémenter la signalétique au sein du territoire
3. Promouvoir les richesses de Roumois Seine
4. Communiquer sur les projets communautaires
5. Accompagner les habitants dans une logique de développement durable forte
6. Mettre en place des outils numériques innovants à destination des habitants et des communes
7. Apporter plus de transparence au débat public
8. Participer à la dynamique collective du territoire
9. Mutualiser les ressources du service communication avec les communes
10. Accroître la communication mutuelle avec les partenaires
11. Renforcer la transversalité des services au sein de la collectivité
12. Développer l'identité communautaire des agents

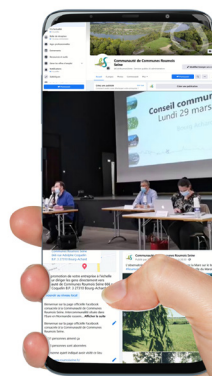


Pour créer un lien d'appartenance entre le territoire et ses habitants, des outils existants ont été poursuivis, ayant montré leur légitimité :

- Site internet
- Réseaux sociaux
- Newsletter bi-mensuelle
- Goodies
- Signalétique véhicule & vêtements de travail

D'autres pistes ont été soulevées pour 2021 :

- Événementiel communautaire
- Guide touristique et des hébergeurs
- Cartes de randonnée
- Annuaire des associations
- Signalétique bâtiment & voirie



Communication

Accompagnement des services et des projets

Le service communication entretient un **lien transversal** avec les services de la Communauté de Communes. Un temps important est consacré à réaliser :

- des supports print : affiches, flyers, dépliants, brochures, livrets, bulletins d'informations, invitations
- des supports digitaux : formulaires, portails web
- des supports signalétiques : bâches, aquilux...



Les actions et événements phare de la collectivité, du territoire, sont organisées, suivies et communiquées. Le lien avec les partenaires a été poursuivi. Aussi, la communication interne via la lettre d'informations aux agents a été renforcée.



Enfance & jeunesse

Petite enfance

Le service Petite enfance propose 2 modes de garde :

MODE DE GARDE COLLECTIF : LES SMA (Structures Multi-Accueils)

Ces structures ont pour mission d'accueillir de jeunes enfants âgés de 3 mois à 5 ans révolus dans des conditions optimales afin de permettre aux parents de concilier vie professionnelle, familiale et sociale. 2 accueils possibles : Régulier et Occasionnel. Les équipes éducatives veillent à favoriser le bien-être et le développement des enfants avec bienveillance et en lien avec les familles.

Sur le territoire, il y a 4 SMA :

Effectifs enfants et agents

	<u>SMA Bourg Achard</u>	<u>SMA Monts du Roumois</u>	<u>SMA Grand- Bourgtheroulde</u>	<u>SMA St Ouen de Thouberville</u>
Nombre enfants accueillis en 2020	83 enfants dont 61 en régulier	65 enfants dont 33 en régulier	58 enfants dont 40 en régulier	26 enfants dont 22 en régulier
Composition équipe	1 directrice (Puer), 1 adjointe pédagogique (EJE) et 10 agents encadrant	1 directrice (EJE) et 9 agents encadrants	1 directrice (EJE) et 8 agents encadrants	1 directrice (EJE) et 4 agents encadrant

Au total : **232 enfants accueillis** au sein des SMA en 2020

Projets marquants :

En 2020, sur certaines structures, il a été proposé les projets suivants :

- Le langage signé
- La motricité libre
- La méthode Snoezelen
- La journée sans jouets



Les temps forts :

Malgré la pandémie, les SMA ont essayé de mettre en place des temps en accord avec les différents protocoles :

- « Mardi gras » sur le thème des petites et grosses bêtes
- La semaine du 12 Octobre 2020
- « Halloween » sur le thème de la nuit
- « Fête de Noël » sur le thème de la lumière. Ornés de lumière, enfants et agents ont partagé des chants en visio conférence avec les personnes âgées de la RPA de Grand Bourgtheroulde

MODE D'ACCUEIL INDIVIDUEL (au domicile des assistants maternels) :

Les RAM (Relais Assistants Maternels) sont des lieux d'accueil, d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement qui permettent l'accès aux droits pour les familles et les assistants maternels. Ils ont aussi pour fonction d'observatoire sur les conditions d'accueil du jeune enfant et contribue à la professionnalisation des assistants maternels.

Enfance & jeunesse

Ateliers d'éveil

Les ateliers sont des temps destinés à l'accueil de l'enfant accompagné de leur assistant maternel. Ces temps sont animés par les animatrices des RAM ou par des intervenants extérieurs. Pour les enfants, chaque atelier répond à des objectifs en termes de développement sensori-moteur, psycho-affectif et social. Les thématiques proposées restent au plus proche de leur besoin et leur capacité. Pour les assistants maternels, ces temps constituent un espace de Professionnalisation propice à l'échange et à l'Observation du jeune enfant. Chaque RAM établit son planning d'activités, puis envoyé aux assistants maternels pour inscription.

Temps forts

Les temps forts/festifs sont de réel moment de partage (enfants/parents/assistants maternels) et d'échanges autour de la valorisation du métier d'assistant maternel.

De par la pandémie, peu de temps ont pu être mis en place sur l'année 2020.

Partenariats

Diverses relations partenariales mises en place sur le 1er trimestre 2020 (Médiathèque, intervenants extérieurs, bibliothèque...) ont été mises en suspens suite à la pandémie.

Guichet Unique et le site Monenfant.fr

Il vise à faciliter les démarches des familles en leur évitant d'avoir à réaliser plusieurs demandes d'accueil auprès de différents interlocuteurs (EAJE, assistants maternels...).

La mise en place d'un « guichet unique » pour le traitement des demandes d'accueil permet :

- L'amélioration de la mise en relation de l'offre et de la demande
- La coordination des acteurs pour apporter une réponse aux familles
- L'optimisation de l'offre disponible

Le relais propose également via le site de la CAF Monenfant.fr la mise en ligne des disponibilités des assistants maternels et un service de demande de mode de garde en ligne. Ce site est en cours d'amélioration.

Une plaquette de présentation du service Petite enfance est disponible via le site internet.

Enfance

Le service Enfance est l'un des plus gros services de la Communauté de Communes en termes d'agent. Le service s'efforce de répondre aux besoins des usagers. Les accueils de loisirs et accueils périscolaires sont un lieu de détente et de socialisation.

Les objectifs des structures sont :

- Accueillir les enfants en toute sécurité
- Proposer des activités pour éveiller les enfants
- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie
- Développer les fonctions motrices, la créativité et l'imaginaire
- Permettre aux familles de s'investir au sein des accueils

Afin d'atteindre ses objectifs, une équipe très motivée, composée de **2 coordonnateurs, 11 directeurs et plus de 110 animateurs** œuvrent afin de proposer des actions de qualité, adaptées à l'enfant, à ses attentes et à ses besoins. Ainsi, tout au long de l'année, les enfants ont pu s'exprimer, partager, apprendre par le biais d'activités sportives, manuelles, artistique, culturelle, numérique... De plus, de nombreuses actions familles ont été proposées.

Enfance & jeunesse

Présentation du service

27 sites d'accueil périscolaire ouverts tous les jours d'école :

Thuit de l'Oison, Saint Pierre des Fleurs, Amfreville Sainte Amand, Saint Pierre du Bosguérard, Boissey le Châtel, Berville en Roumois, Les Monts du Roumois (école et Alsh), Grand Bourgtheroulde, Thénouville, Bosroumois, Saint Ouen du Tilleul, Saint Ouen de Thouberville, Caumont, Bosgouët, Honguemare Guenouville, Bourg-Achard (les petits loup et espace jeune), Flancourt Crescy en Roumois (école maternelle et école primaire), Bouquetot, Hauville, Etreville, Bourneville, Trouville la Haule, Sainte Opportune la Mare.

9 sites d'accueil périscolaire les mercredis :

Thuit de l'Oison, Amfreville Sainte Amand, Saint Pierre du Bosguérard, Les Monts du Roumois, Grand Bourgtheroulde, Bosroumois, Saint Ouen de Thouberville, Bourg-Achard Colombier, Bourg-achard espace jeune

8 accueils de loisirs extra-scolaires :

Saint Pierre du Bosguérard, Les Monts du Roumois, Grand Bourgtheroulde, Bosroumois, Saint Ouen de Thouberville, Bourg-Achard Colombier, Bourg-Achard espace jeune et Thuit de l'Oison

Changements

- Mutualisation du service enfance jeunesse dans sa globalité
- L'application successive de protocoles sanitaires à la suite de l'apparition du Covid 19
- Réorganisation des secteurs au sein du service enfance



Effectifs des accueils périscolaires

Site	Nombre d'enfant différent inscrit	Moyenne de Fréquentation Matin	Moyenne de Fréquentation Midi	Moyenne de Fréquentation Soir
Thuit de l'Oison	473	73	170	76
Saint Pierre des Fleurs	233	37	133	43
Amfreville Sainte Amand	137	17	67	15
Saint Pierre du Bosguérard	233	30	103	20
Boissey le Châtel,	153	27	Gestion Communal	25
Berville en Roumois	118	17	Gestion Communal	15
Les Monts du Roumois (école Berville en Roumois)	187	40	Gestion Communal	
Les Monts du Roumois (école Bosguérard de Marcouville)	97	16	Gestion Communal	12
Grand Bourgtheroulde	480	99	Gestion Communal	81
Thénouville	76	21	Gestion Communal	20
Bosroumois	379	52	Gestion Communal	74
Saint Ouen du Tilleul	158	39	Gestion Communal	40
Saint Ouen de Thouberville	271	33	Gestion Communal	43
Caumont	139	21	Gestion Communal	37
Bosgouët	34	9	Gestion Communal	8
Honguemare Guenouville	145	20	Gestion Communal	28

Enfance & jeunesse

Site	Nombre d'enfant différent inscrit	Moyenne de Fréquentation Matin	Moyenne de Fréquentation Midi	Moyenne de Fréquentation Soir
Bourg-Achard Espace jeune	229		Gestion Communal	28
Bourg-Achard Les petits loups	359	48	Gestion Communal	36
Flancourt Crescy en Roumois (école Epreville)	92	17	Gestion Communal	20
Flancourt Crescy en Roumois (école Flancourt)	88	25	Gestion Communal	19
Bouquetot	92	14	Gestion Communal	23
Hauville	125	23	Gestion Communal	28
Etreville	121	25	Gestion Communal	24
Bourneville	116	35	Gestion Communal	31
Trouville la Haule	68	11	Gestion Communal	20
Sainte Opportune la Mare	65	11	Gestion Communal	14

Moyenne de fréquentation des accueils de loisirs

Effectifs des accueils périscolaires (Les mercredis)

Site	Nombre d'inscription dans l'année	Moyenne de Fréquentation par mercredi
Thuit de l'Oison	311	51
Amfreville Saint Amand	155	18
Saint Pierre du Bosguérard	124	16
Les Monts du Roumois	170	46
Grand Bourgtheroulde	398	77
Bosroumois	238	59
Saint Ouen de Thouberville	349	64
Bourg-Achard Colombier	146	32
Bourg-Achard espace jeune	222	42

	Février	Juillet	Août	Octobre	Décembre
Saint Pierre du Bosguérard	23	19	45	27	
Thuit de l'Oison	47	48		48	25
Bosguérard de Marcouville	37	42		37	46
Bosroumois	55	56	36	58	
Grand Bourgtheroulde	72	74	65	67	
Saint Ouen de Thouberville	62	86		66	
Bourg-Achard "Le Colombier"	30		23	34	
Bourg-Achard "Espace Jeune"	26		751	38	

Faits et actions marquantes de l'année malgré la crise sanitaire

- Technocom au Thuit l'Oison en février 2020
- L'avant-scène de Grand Couronne
- Festival Jazz même
- Travail en relation avec le projet d'école sur de multiples périscolaires
- Collectes de recyclage sur de multiples sites (bouchons, stylos, gourdes à boire, papier...)
- Sensibilisations des enfants sur le recyclage et le tri sélectif
- Veillée des vendredis soir au périscolaire de Bourgtheroulde, le vendredi soir avant chaque vacances (Veillée Hollywood, Noël, disco, enquête policière...)
- Travail autour des métiers
- Travail autour de la différence et du Handicap
- Travail autour du cinéma
- Intervention d'un auteur dans une structure afin d'expliquer le livre, sa fabrication, le monde qui l'entoure et son intérêt

Enfance & jeunesse

Bilan global synthétique séjours Enfance Jeunesse 2020

Suite à la crise sanitaire, les séjours enfance et jeunesse ont été mutualisés :

3 semaines de séjours

2 destinations sous forme de Base

6 tranches d'âges

Base de loisirs de Jumièges : 3 tranches d'âge de 20 enfants (8/11 ans) (11/17 ans) et (8/10 ans)

Base de Loisirs de Thierville : 3 tranches d'âge de 20 enfants (6/8 ans) (5/7 ans) et (8/10 ans)

Taux de participation de **100%**

Mise en place d'une réunion d'information familles ainsi qu'une soirée présentation des séjours sous forme de projection vidéo et photo suivi d'un pot famille.

Jeunesse

Réunification du service enfance jeunesse avec une harmonisation des pratiques. Le service s'efforce de répondre aux besoins, souhaits et projets des jeunes qu'il reçoit. Les accueils jeunes sont des lieux d'écoute, de conseil, de projet et de sociabilisation.

Les objectifs des structures sont :

- Permettre aux jeunes de se retrouver dans un lieu sécurisé
- Proposer des actions adaptées aux publics
- Permettre aux jeunes de créer des projets structurants
- Permettre aux jeunes d'avoir un lieu d'écoute et de soutien

Afin d'atteindre ces objectifs, une équipe très motivée, composée de 2 coordonnateurs, 2 directeurs de structures ont multiplié les actions afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes et des familles du territoire.

Présentation du service

2 sites d'accueil sur les vacances (Hors Noël et 15 premiers jours d'Août),

1 site ouvert tous les vendredis en alternance

(les Monts du Roumois et Bourg Achard)

et 1 action commune entre les 2 sites 1 samedi par mois.

Les Monts du Roumois et Bourg-Achard

(Les petits loups et l'espace jeune) au mois de juillet.



2 collèges au sein desquels nous intervenons : Grand Bourgtheroulde et Bourg-Achard

Changements

Réorganisation du service jeunesse depuis janvier 2020 avec une régularité dans les actions (tous les vendredis et 1 samedi par mois) plus la reprise des navettes de ramassage pour aller au plus près des jeunes

Les accueils Jeunes

Les atouts

Nos encadrants sont en adéquation avec les objectifs du service jeunesse. La communication s'améliore de session en session et le bouche à oreille des jeunes fonctionne de mieux en mieux. La remise en place des navettes a été un atout. La tarification a été revue à la baisse avec une adhésion à l'année. L'intégration des référents dans les collèges est un succès. Le dispositif a su évoluer avec la mise en place de **2 CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) depuis septembre 2020.

Les freins

La crise sanitaire a perturbé fortement les actions et le contact avec les jeunes.

Enfance & jeunesse

Les opportunités

La volonté politique d'accueillir les jeunes du territoire est fortement confirmée par le biais de la démarche PEL.

Les faits marquants de l'année

- Le Warhammer club
- « Cuisiner pour bien manger » projet qui se traduit par la mise en place d'ateliers cuisine en lien avec Sport ma Santé
- « Jeunes Chef au Top » en partenariat avec la CDC du Neubourg
- Action MAO (Musique Assistée par Ordinateur)
- Création de courts métrages en partenariat avec le CRIJ
- Journée prévention (plusieurs ateliers : simulation de conduite en état d'ébriété, rencontre avec un médecin addictologie, nutritionniste)

Les actions 16 à 25 ans

Pas d'axes de travail sur ce service en 2020, une politique jeunesse est à définir avec les élus, pour faire avancer les actions envers ce public.

Les actions Promeneur du Net (PDN)

Alors que les modes de communication et de socialisation des jeunes évoluent très rapidement, notamment par l'usage d'internet et des réseaux sociaux, la fonction d'accompagnement de la jeunesse devait s'adapter. En effet, il était essentiel de poursuivre la présence éducative sur le net et de les retrouver là où ils sont quotidiennement.

C'est un moyen qui peut faciliter et fluidifier l'accès des jeunes aux professionnels par l'instantanéité des échanges et inversement. Par ailleurs, c'est aussi un formidable espace de partage (publications, musiques...), d'accompagnement et de conseil auprès des jeunes sur leur utilisation d'internet et des réseaux sociaux. En somme, une tout autre manière d'être en relation avec les jeunes tout en étant au plus près des évolutions de notre société.

Transports scolaires

- Engagement d'une réflexion autour des problématiques de circulation des bus sur certaines routes du territoire : service transport, service voirie, Région Normandie, transporteurs
- Accompagnement de communes pour engager une démarche sur la sécurisation de leurs points d'arrêts
- Lien et information entre les établissements scolaires, les usagers et la Région Normandie au moment de la réouverture des écoles et l'organisation des transports en fonction des consignes et des règles liées à la COVID-19



Sports et vie associative

Sports

En 2020, le service était composé d'une équipe de **10 agents** qui comprenait : 1 responsable de service, 1 référent des équipements sportifs, 1 assistante et 7 agents techniques intervenant au sein des installations sportives suivantes :

- Pistes :
 - * Athlétisme à Routot
 - * Roller à Boisse le Châtel
 - * de course à Grand Bourgtheroulde
- Dojos :
 - * Gymnase Dannetot à Bourg Achard
 - * Gymnase à Routot
 - * Gymnase Jacques Anquetil à Bosroumois
- Tennis :
 - * Tennis plein air à Grand Bourgtheroulde & St Ouen du Tilleul
 - * Tennis couverts à Grand Bourgtheroulde, Bosroumois & Routot
- Stades :
 - * Football, rugby & tir à l'arc au Thuit de l'Oison (Thuit Signol)
 - * Football à Saint Pierre des Fleurs
 - * Football au Thuit de l'Oison (Thuit Anger)
 - * Football René Berthelot à Saint Ouen du Tilleul
 - * Football à Boisse le Châtel
 - * Football synthétique à Routot
- Salles multisports :
 - * Gymnase Gomez à Saint Pierre des Fleurs
 - * Gymnase Jean Gachassin au Thuit de l'Oison
 - * Gymnase Pierre Dannetot à Bourg Achard
 - * Gymnase nouveau à Bourg Achard
 - * Gymnase du Roumois à Saint Ouen de Thouberville
 - * Gymnase à Routot
 - * Gymnase Colette Besson à Boisse le Châtel
 - * Gymnase Bruno Benedetti à Grand Bourgtheroulde
 - * Gymnase Jacques Anquetil à Bosroumois
- Aire de jeux :
 - * 1 aire de jeux à Hauville
 - * terrain sportif à Grand Bourgtheroulde



Les missions principales du service des sports ont été : la gestion des plannings et des équipements sportifs, l'accueil du public, le nettoyage des locaux, la mise en place de petits travaux de maintenance au sein des infrastructures.

Les installations sportives ont été fermées une partie de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire. Le service a mis en place un total de **9 protocoles** afin de procéder à des fermetures totales ou partielles puis à des réouvertures progressives en fonction de l'évolution de la législation.

L'équipe des agents techniques du service s'est mobilisée pour assurer la surveillance de nos différents sites pendant le confinement puis réaliser des travaux d'embellissement et enfin appliquer les procédures de désinfection. Les agents ont également été sollicités pour effectuer une mission de contrôle et sécurité à la résidence autonomie Jean Guenier à Grand Bourgtheroulde et ils ont été mis à disposition du service voirie pour l'entretien des espaces verts notamment.

Sports et vie associative

Le service des sports a profité de la période de fermeture des équipements pour réaliser quelques travaux de rénovation ainsi que des achats d'équipements inscrits au budget 2020 :

- Pose de paniers de basket plateau EPS complexe sportif Benedetti
- Pose d'une main courante devant les terrains de football au Thuit de l'Oison
- Achat de tapis de boxe gymnase Benedetti
- Pose d'un brise vent autour d'un terrain de tennis à St Ouen du Tilleul
- Réfection des surfaces des terrains de tennis à Grand Bourgtheroulde (Thuit Hébert) et Bosroumois
- Pose de buts de football à 11 à Grand Bourgtheroulde et de petits buts au stade Berthelot
- Changement des protections murales du dojo du gymnase Dannelot
- Mise en place d'une clôture de séparation entre le terrain de rugby et l'aire de lancer de tir à l'arc
- Pose d'un pare ballons et remplacement de filets au stade Berthelot
- Nettoyage et retraçage partiel de la piste d'athlétisme à Routot

Les projets transversaux entre services, plus particulièrement avec l'enfance jeunesse, qui étaient programmés (Mud Warrior, Sport ma Santé...) n'ont pu être réalisés en raison de la crise, ils ont donc été reportés.

Vie associative

■ Versement des subventions aux associations sportives d'intérêt communautaire pour un montant total de 103 495 €

■ Edition d'un nouveau guide des associations recensant près de **250 associations** du territoire. Ce guide est mis en ligne sur le site internet et classé en 3 rubriques : sports / culture et loisirs / famille et solidarités

Aide à domicile

Equipe

94 aides à domicile pour 413 bénéficiaires.

5 encadrantes, 1 assistante et 1 responsable

Chiffres-clés

Sur l'année 2020, **139 830 prestations** ont été réalisées pour 101 110 heures facturées. Le 1er confinement de Mars à Mai 2020 a fait perdre environ **2 000 h d'activités**. Sur la fin d'année, une hausse des demandes avec **1710 h d'activités** en plus a été enregistrée.

Evénements et projets marquants

La crise sanitaire a été omniprésente lors de cette année 2020. Le 1er confinement a été subi de plein fouet. Des mesures en urgence ont été prises pour protéger nos aînés ainsi que nos agents. Les équipements de protection individuelle se sont raréfiés et leur prix ont beaucoup augmenté dû à la forte demande de toute part. Concernant les prestations, nous avons dû privilégier les prestations d'aide à la personne (toilette et repas). Nous avons suspendu la réalisation des prestations « non essentielles ».

Aide à domicile

Les prestations d'entretien du logement ont été interrompues un certain moment et nous avons sollicité les familles afin de prendre le relai sur les prestations de courses et de repas. Nous avons été très vigilants concernant les personnes les plus isolées afin de maintenir le lien social.

En revanche, à partir du mois de juillet, nous avons eu une hausse des demandes. Beaucoup de familles se sont rendues compte qu'elles n'ont pas pu apporter l'aide nécessaire à leur aîné pendant la période du confinement. Nous avons donc pris en charge des bénéficiaires dont le premier besoin était une surveillance du quotidien.

Concernant l'équipe encadrante, beaucoup de mouvements se sont opérés sur le dernier trimestre. La directrice et l'assistante sont parties à la retraite successivement. L'un des agents déjà au sein du service a pris la responsabilité du service. Une ancienne encadrante est arrivée sur le poste d'assistante du service. Enfin, une gestionnaire ressources humaines est devenue la nouvelle encadrante du secteur de Grand Bourgtheroulde.



A propos des tarifs, les caisses de retraites et les mutuelles ont augmenté de 10 centimes leur prix. Nous sommes donc tarifés **21.10 € par heures de prestations.**

Le Conseil Département n'a pas augmenté le tarif qui est de **18.72 € par heure.**

Le tarif financement personnel a été augmenté au 1er janvier 2020 de **3%**. Passant de 19.30 € à **19.88 €** la semaine (du lundi au samedi) et de 21.54 € à **22.19 €** le week-end.

Au sujet des formations, nous avons pu en effectuer sur le tout début d'année et fin d'année : la compréhension et la gestion de l'agressivité chez la personne âgée, l'accompagnement de fin de vie, la dépression et le risque suicidaire et la formation geste et posture. De plus, **4 agents** ont assisté à la formation d'intégration avant leur titularisation au 1er janvier 2021.

Résidence autonomie

Logements

Moyenne d'occupation de **74 %** soit environ **55 résidents mensuels**

17 sorties : 6 décès, 11 entrées en EHPAD

10 demandes d'admission : 5 entrées, 3 personnes qui souhaitent attendre avant d'entrer en RPA, 2 personnes non admissibles (trop dépendantes)

La moyenne d'âge est de **84 ans** ; le plus jeune a 61 ans et la plus âgée 100 ans

12 logements ont été rénovés

Restauration

Nouveau prestataire depuis le 1er mai 2020. **17 700 repas** ont été servis.

Repas adaptés et servis dans les logements pendant les différents confinements.

Reprise des repas dans la salle de restauration depuis août 2020 en suivant les protocoles sanitaires.

Personnel

Animations pendant le temps de confinement

Animations proposées à l'extérieur de la résidence (gym, chorale)

Visio conférence avec l'aide du médiateur numérique

Visite individuelle dans les logements afin de rompre l'isolement

Après le déconfinement, dans les locaux de la RPA :

animation en petits groupes

(gym, chorale, jeux de mémoire, groupe de paroles...).

Un journal trimestriel a été créé, il relate les événements de la RPA, et met à l'honneur un résident à chaque parution.

Nous avons eu **12 réunions d'équipe** afin de faire le point sur les procédures COVID.

Nous avons eu **7 réunions avec le CVS** afin de faire le point sur la crise sanitaire.

Nous avons eu **1 commission restauration**.



Travaux

Changement du système de chauffage

dans la salle de restauration

Médiation numérique

La « Médiation Numérique » désigne la mise en capacité de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages, c'est-à-dire développer la culture numérique de tous, pour pouvoir agir dans la société numérique. Elle procède par un accompagnement qualifié et de proximité des individus et des groupes dans des situations d'animation, de formation facilitant à la fois l'appropriation des techniques d'usage des outils numériques et la dissémination des connaissances ainsi acquises pour bien grandir tout au long de la vie avec l'écran.

Equipe

1 Médiateur numérique

Un catalogue étoffé de ressources partagées est toujours disponible pour les services de la collectivité. Il a permis aux services, centre de vaccination, structures enfance et/ou jeunesse d'emprunter ordinateurs, consoles, tablette... pour créer de l'animation, de la formation. Plus de **70 fiches emprunts** ont déjà été enregistrées.

Plus de 1 500 personnes accueillies lors du Technocom Hiver 2020 au Thuit de l'Oison

Plus de 700 enfants et jeunes ont bénéficié des animations pendant les périodes extrascolaires

Plus de 300 familles ont répondu à l'enquête diagnostic « Les écrans et vous »

Evénements et projets marquants

Au cours de l'année 2020, le service Médiation numérique a tenté de poursuivre ses plans d'actions malgré un contraignant contexte sanitaire en continuant à :



■ Injecter de la culture numérique auprès des services à la population

De nombreuses actions menées en Accueil Collectifs de Mineurs sous la forme d'ateliers de sensibilisation/prévention, robotique, vol de drones, E-sport ont continué de divertir et sensibiliser les jeunes publics tout en proposant des nouveaux loisirs connectés. Face au contexte, des interactions en distanciel ont été mises en place avec la jeunesse.

La Résidence Autonomie Jean Guenier fortement marquée par l'isolement des confinements successifs a elle aussi maintenu son ouverture au numérique grâce à la mise en place d'un équipement de visioconférence (PC, tablettes) et la formation du personnel aux usages des outils. Ce contact, ce lien à distance entre les familles et les résidents fut précieux.

Une collaboration avec les service sport et tourisme s'est entamée dans le cadre de la préparation d'Ateliers E-sport et du festival Culture XR.

■ **Tisser des réseaux d'acteurs du numérique**, inscrire Roumois Seine dans des projets numériques institutionnels et locaux. En 2020, la collectivité a reçu le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé de Normandie pour ses actions prévention numérique. Une subvention de plus de 7 000 € contribue au déploiement des animations de sensibilisation et de prévention des jeunes publics et de leurs parents dans les établissements scolaires primaires et collèges

Cette démarche de prévention numérique s'inscrivant dans le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) a aussi reçu un soutien financier de **3 000 €** émanant des services de l'Etat.

Des groupes tels la Poste par la mise à disposition et la démonstration d'une borne tablette ARDOIZ, Eure Numérique et altitude infrastructure par leur participation au Technocom se sont associés à nos démarche de projet 2020.

Développement économique

Equipe

3 agents

- 1 Directeur de la Délégation Cadre de Vie
- 2 Assistantes du service

Au cœur d'un triangle urbain géographique et économique stratégique entre Rouen - Le Havre et Caen, le territoire Roumois Seine possède de nombreux atouts pour les entrepreneurs désirant investir et s'implanter sur nos zones économiques et artisanales.

Le territoire Roumois Seine met à disposition une gamme complète de produits afin de répondre aux besoins des entreprises. Diversifiée en termes de localisation et de surface de parcelles, l'offre s'adresse aussi bien aux entrepreneurs locaux, TPE, PME, qu'aux industriels.

Immobilier aux entreprises

- Offre locative publique au sein du village d'artisans du Thuit-Anger à 4 km d'Elbeuf : 2160 m2 en location divisible à partir de 100 m2

- Offre immobilière privée sur le site de notre partenaire Eure Expansion : bourse des locaux

Le territoire Roumois Seine présente une quinzaine de Zones d'Activités représentant un total de 204 Ha aménagés. Ce sont des espaces privilégiés du développement économique, en particulier pour des activités pressentant un besoin de proximité aux infrastructures et/ou générant des nuisances difficilement compatibles avec l'activité des centres-bourgs. Elles regroupent un 1/20 ème des établissements et accueillent 20 % du total des emplois.

Les zones d'activités en cours de commercialisation

- Parc d'activités du Roumois à Bourg-Achard (50 Ha) à dominante industrielle et logistique
- Zone d'activités du Thuit-Anger (9 Ha) à 4km d'Elbeuf, à dominante artisanale et de services

Dans le cadre du développement économique, la mission d'assistance à l'accueil des entreprises et à la commercialisation des Parc d'activités de la Communauté de Communes Roumois Seine est assurée par la SHEMA, société mixte de développement depuis 3 ans et demi.

Ce travail de commercialisation des parcelles est réalisé en étroite collaboration avec la Délégation Cadre de Vie et en particulier le service urbanisme et habitat.

Les parcs et zones d'activités concernés par ces champs d'action sont :

- Parc d'activités du Roumois (Bourg Achard)
- Parc d'activités de la Trinité de Thouberville
- Parc d'activités de St Ouen de Thouberville / La Mare Caillemare
- Parc d'activités Le Bosc Roger en Roumois
- Parc d'activités de Bosroumois
- Parc d'activités / Village Artisans de Thuit Anger
- ZAC de Quicangrogne (Bourg Achard)
- ZAC de la Baudrière (Bourgtheroulde)
- ZAC de Bourneville
- ZAC Trouville la Haule
- Zones des Portes Sud / Nord (Bourg Achard)
- Le « Pré aux Bœufs » (Bosgouët)



Parc d'activités du Roumois

Le parc d'activités du Roumois Seine s'étend sur une superficie de 45 hectares, à cheval sur les communes de Honguemare-Guenouville, Bourg Achard et Bosgouët.

Ilot 3 (3 hectares) : L'aménagement de cet ilot a été confié à la SHEMA dans le cadre d'une concession d'aménagement.

Développement économique

Suite aux échanges entre la Communauté de communes et la SHEMA concernant l'aménagement et la commercialisation de cet ilot, la SHEMA s'est aperçue que le document d'urbanisme en place à savoir : le POS (Plan d'Occupation des Sol), s'éteignait avec la loi ALUR au 26 mars 2017 si aucune procédure d'adoption d'un PLU ou PLUI n'avait été entreprise.

Le permis d'aménager a été déposé par la SHEMA et a obtenu 5 lots de 2709 m² à 6859 m².

Une fiche de commercialisation (fiche A'PARK) a été imprimée et des exemplaires ont été mis à disposition à l'accueil des différents bâtiments de la collectivité. Un panneau de commercialisation a été installé sur l'ilot. Un courrier de prospection commerciale accompagné de la fiche A4PARK a été envoyé mi-octobre à raison de 20 envois tous les 15 jours. La volonté de la collectivité est de maintenir la vocation de l'ilot 3 à l'accueil d'entreprises tertiaires et/ou d'artisanats en plusieurs lots (tel qu'inscrit au PA) et donc de proscrire une cession unique de cet ilot.

Ilot 1 : Une parcelle restante d'environ 3 hectares (à côté de l'actuelle plateforme logistique de l'entreprise LIDL). Une proposition commerciale à 40 € HT/m² a été proposée à l'entreprise LIDL comprenant une date buttoir au 31/12/2019 pour une signature de Promesse Unilatérale de vente. Celle-ci a été signée le 14 février 2020 pour une somme de 1 423 568.95 € TTC.

Ilot 5 : 4 lots sont en cours de commercialisation pour une surface totale de 15 636 m²

- Lot 1 : 4 025 m²
- Lot 2 : 2 011 m²
- Lot 3 : 2 415 m²
- Lot 4 : 7 186 m²

Sur le dernier trimestre 2019, une proposition commerciale a été adressée à l'entreprise SLII pour le lot 1. Fin novembre, la CCRS a reçu l'acceptation de la proposition de l'entreprise. La promesse unilatérale de vente a été signée le 16/01/2020, le permis a été accordé fin février 2020 et l'acte de vente a été conclu le 26/10/2020 pour un montant de **151 621.75 € TTC**.

Concernant le lot 2, une proposition commerciale a été rédigée le 1er juillet 2020 à la société SAD IMMOBILIER. Celle-ci a été acceptée par l'entreprise. Par conséquent, une promesse unilatérale de vente a été authentifiée le 16 décembre 2020 pour un montant de **76 016.00 € TTC**.

Au sujet des lots 3 et 4, plusieurs propositions commerciales ont été adressées à différentes entreprises intéressées par l'acquisition de cette parcelle. Cependant, au regard de la situation de la crise sanitaire, certaines ont dû abandonner leurs projets ou n'ont pas souhaité donner suite pour des raisons inconnues.

Zone d'activités de Thuit Anger

La collectivité est sollicitée pour des demandes d'achat de terrains sur cette zone mais il est difficile de donner suite car les problématiques de celle-ci est le découpage parcellaire et l'aménagement de la zone. De ce fait, la collectivité a sollicité VIAMAP afin de proposer un Permis d'aménager modificatif (décloisonnement de parcelles) afin de les vendre à la découpe. Des propositions d'organisation du nouveau parcellaire a été transmise à la collectivité en mars 2020 (redécoupage des parcelles ZA 122 / 124 / 131).

Une proposition commerciale a été rédigée le 22 septembre 2020 à la société Phénix Attachments pour acquérir la parcelle ZA 130. Celle-ci a été acceptée par l'entreprise en date du 08 octobre. Par conséquent, une promesse unilatérale de vente est planifiée pour janvier 2021.

Village artisans : **9 ateliers** sont loués sur 12. Un atelier est conservé par la collectivité afin d'y stocker des archives. Fin décembre 2020, 2 ateliers restaient à louer d'une superficie de 200 m² pour l'un et de 100 m² pour le second.

Zone d'activités de Bourneville (14.8 hectares) :

Etude en cours par un cabinet extérieur sur la possibilité d'un Parc logistique.

Des fouilles archéologiques sont à prévoir, le budget alloué à ces fouilles est estimé à environ **1 M €**.

Développement économique

Zone des Portes :

La CCRS a fait appel à un prestataire aménageur SENOVEA DEVELOPPEMENT pour l'aider dans les procédures d'urbanisme de la zone des Portes (permis d'aménager) :

■ Zone des portes Sud : Un PA a été délivré le 16 novembre pour l'aménagement de 3 parcelles d'environ 2000 m²

Une vente au profit de la Société Bulle de Linge a été signée le 30 septembre 2020 pour une parcelle de 550 m² au montant de **20 625.00 €**

■ Zone des portes Nord : La CCRS a lancé une étude hydraulique sur l'ensemble du bassin versant de Quicangrogne afin de déterminer la réserve foncière disponible sur cette zone. Résultat de l'étude en 2021.

Zone d'activités de Quicangrogne :

Une vente au profit de la SCI CHRISPA a eu lieu le 17 novembre 2020, pour l'acquisition d'une parcelle de 5 392 m² pour un montant de **124 016 € HT**.

Zone d'activité de la Baudrière :

Une réserve foncière d'environ 2.7 hectares, propriété de la Communauté de communes est présente sur la zone de la Baudrière.

A ce jour, il reste 3 parcelles à commercialiser

■ AS0035 d'une surface de **3 338 m2**

■ AS0056 d'une surface de **6 772 m2**

■ ZC131 d'une surface totale de **17 600 m2** dont 8 816 m2 non constructibles

Parc d'activités de Bosc Roger en Roumois (12 hectares) :

Le foncier appartient à la collectivité.

Bâtiment appartenant à la collectivité :

Une proposition commerciale a été rédigée le 6 juillet 2020 à la commune de Routot pour acquérir le bâtiment situé au 25 rue du Docteur Collignon sur la commune de Routot, parcelle cadastrée 000AC269 pour une superficie de 686 m², celle-ci a été acceptée en date du 28 juillet. Par conséquent, la signature de l'acte authentique avec la mairie a été conclue le 16 décembre 2020 pour un montant de **38 000 €**.

COVID-19 – Impulsion Relance Normandie / Impulsion Résistance Normandie

Dans le cadre des mesures prises par la région et la collectivité pour soutenir les entreprises du territoire touchées par les conséquences de l'épidémie de COVID-19, une aide a pu être accordée sur instruction de la Région. L'objectif de ce dispositif était de servir le segment des Très Petites Entreprises (TPE) ne pouvant pas avoir accès au Fonds National de Solidarité dont les critères ont été définis par l'Etat.

Ce dispositif d'aide a concerné les TPE, micro-entreprises/auto-entrepreneurs (ayant au minimum 1 salarié) et les professions libérales ayant un chiffre d'affaires (CA) inférieur à 1M € et un bénéfice annuel inférieur à 60 k €, ou pour les entreprises récentes, un revenu déclaré N-1 inférieur à 60 k €.



Bilan

■ 23 entreprises aidées pour 34 000€

■ Participation Région : 13 600 €

■ Participation CCRS : 20 400 €

Développement touristique

2020 fut la 1^{ère} année complète de l'Office de Tourisme à la Maison de la Terre à Bosroumois pour l'accueil téléphonique, mail et courrier des visiteurs. L'accueil physique au guichet s'est fait par le biais du conseiller séjour lors de l'expérimentation de l'**OT 100 % mobile** pendant la saison estivale de juillet à septembre. La saison touristique fut fortement impactée par la crise sanitaire avec une chute de la fréquentation étrangère. En raison des règles du confinement, le service tourisme a su adapter son offre avec les structures touristiques du territoire pour attirer un public local et familial dans des activités permettant de découvrir le patrimoine culturel naturel du territoire. Pour répondre à cette demande, l'Office de Tourisme a mis en place des visites commentées sur **11 circuits pédestres** différents sur l'ensemble du territoire Roumois Seine du 30 mai au 12 août. Le recensement et la communication des producteurs locaux et des restaurateurs mettant en place des solutions de vente à emporter fut entrepris au cours du confinement. Roumois Seine fut présent à l'Opération des Nuits du Tourisme du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

Sur le plan communication, un nouveau logo de l'Office de Tourisme a été conçu par le service communication. Dans le cadre de la mise à jour des données touristiques, le site internet www.tourisme-quillebeuf.com a été fermé en septembre. Les éléments sont désormais transférés sur le site internet de la Communauté de communes : www.roumoiseine.fr. Une parution dans le Petit Futé 2020 fut effectuée pour la promotion de l'Office 100 % Mobile.

Des projets structurants ont été travaillés en cours de l'année 2020

- Un travail important sur l'inventaire et l'état des lieux des chemins de randonnées pédestres pour élaborer des dépliants pour les **16 circuits d'intérêt communautaire**
- L'itinéraire équestre initié par le Comité Régional de Tourisme Equestre et la Région Normandie pour la Chevauchée Equestre du Pays d'Auge à la Seine
- Parcours de la Seine à Vélo avec l'arrivée d'un nouveau tronçon entre Caumont et Mauny en plus de la section Aizier – Sainte-Opportune la Mare
- Mise à jour de l'annuaire des hébergeurs / restaurants
- Faisabilité d'un sentier d'interprétation autour du circuit pédestre des potiers avec des panneaux pédagogiques et ludiques
- L'ébauche d'une Newsletter touristique à destination des prestataires socio-pro

Enfin, de nombreuses actions préparées en 2020 ont dû être annulées en raison du confinement comme l'impression de la brochure 2020 préparée avec le service communication, ou le report des projets d'inauguration des parcours Seine à Vélo ou l'annulation des visites de groupe de la Route des Chaumières

Equipe

10 personnes, 2 saisonniers et 1 assistante administrative à mi-temps

- 1 Responsable du service tourisme et développement durable – Ingénieur territorial
- 1 Assistante administrative du service – Adjointe administrative territoriale
- 1 Agent de maîtrise territorial – Coordination animation, responsable du site Moulin Amour en lien avec l'AVPN
- 1 Adjoint technique territorial principal – Entretien des espaces verts et naturels du Moulin Amour
- 1 Chargé d'accueil et d'animation du site du Moulin Amour
- 1 Adjoint technique territorial – Agent technique et d'entretien sur le site du Moulin Amour
- 1 Adjointe du patrimoine territoriale – Agent du développement touristique et culturel du territoire à l'Office de Tourisme
- 1 Chargée d'accueil et de la promotion des animations à l'Office de Tourisme
- 1 Adjointe administrative territoriale - Chargé d'accueil et des visites de groupes à l'Office de Tourisme –
Gestion du gîte de groupe
- 1 Chargée d'accueil et de la promotion de l'offre à l'Office de Tourisme
- 1 Guide du patrimoine en charge des visites commentées – Saisonnier
- 1 Chargé d'accueil et de la promotion du territoire en charge de l'OT 100% Mobile - Saisonnier

Développement touristique

Chiffres clés

1 156 personnes se sont renseignées auprès de l'Office de Tourisme (1 123 touristes français et 33 touristes étrangers), soit 1099 contacts (1 famille de 4 personnes demandant un renseignement est comptabilisé pour un contact)

- 772 contacts au guichet via l'Office de Tourisme 100 % Mobile
- 189 contacts téléphoniques
- 14 contacts sur place
- 5 contacts par courrier
- 52 mails
- 64 demandes via le site internet

Cela représente un total de **1 873 demandes** d'informations et renseignements.

L'Office de Tourisme 100 % mobile a parcouru **3 623 km** de juillet à septembre

- 300 brochures escapade nature distribuées
- 1 134 visiteurs se sont renseignés auprès de l'Office Mobile dont 21 personnes étrangères
- Fréquentation optimum lors des marchés du territoire et grandes manifestations estivales (Fête médiévale, Marché Nocturne de Flancourt)



Site Internet de l'Office de Tourisme – version française : (de janvier à août)

- 17 197 utilisateurs
- 20 636 sessions
- 35 794 pages vues
- 89 % de nouveaux visiteurs et 11 % de fidèles internautes

Site version anglaise :

- 744 utilisateurs
- 934 sessions
- 1 730 pages vues
- 92,3 % de nouveaux visiteurs et 7,7 % de fidèles internautes

Page Facebook @TourismeRoumoisSeine

1 700 abonnés / Taux de couverture : 5 720 personnes

Visites commentées thématiques

Les visites ont eu lieu sur 11 circuits différents dont 9 avaient pour thème « le patrimoine naturel et culturel du Roumois » et 2 concernaient « le Roumois pendant la Seconde Guerre Mondiale »

■ **69 visites** commentées

■ **200 participants** dont 56 enfants

■ Les visites ont attiré un public très local en majorité des résidents des communes qui faisaient l'objet d'une visite commentée

Fréquentation des sites touristiques impactés par la crise sanitaire liée au COVID 19. Sites fermés au public du 17 mars au 31 mai. Touristes soumis aux restrictions des différentes distances du confinement.

Moulin Amour

Ouverture au public uniquement le dimanche du 31 mai jusqu'au 11 octobre.

Fréquentation du public individuel en hausse de **75 %** les dimanches ordinaires sur la même période d'ouverture. Annulation de 45 groupes scolaires – 2 225 élèves et accompagnateurs.

Développement touristique

Nouveautés 2020

Chantier d'intégration pour les élèves BTSA GPN de Coqueréaumont.

Création d'activités pédagogiques de sensibilisation nature intitulée « Sac à d'eau » qui sont proposées aux familles les dimanches depuis le 5 juillet

Création d'un club Connaître et Protéger la Nature

- 2 496 visiteurs (60 % eurois, 28 % seinomarins)
- 1 725 visiteurs individuels
- 750 scolaires et accueils de loisirs (8 classes – 17 accueils de loisirs)
- 21 groupes d'adultes
- 6 manifestations maintenues

Maison de la Terre

759 personnes ont fréquenté le site en grande partie pour les ateliers de l'ATPBR. 16 personnes ont visité le musée ouvert sur réservation téléphonique en raison du manque de bénévoles dans l'Association ATPBR lié à la crise sanitaire. Mise en place d'une exposition « Poteries du Soleil ». Public local provenant de 25 communes de l'Eure et 8 de Seine-Maritime.

Gîte de groupe du Panorama de Barneville sur Seine

- **21 locations**
- **68 nuitées**
- **634 personnes accueillies**

Bâtiments

Le service des Bâtiments est chargé de toutes les missions techniques afférentes au patrimoine bâti de la collectivité : exploitation et maintenance, contrôles périodiques réglementaires, gestion des fluides, aménagements et transformations, gestion de l'entretien des locaux, constructions neuves et réhabilitations en liens étroits avec la cellule d'assistante d'ouvrage territorialisée.

Equipe

27 agents

- 1 Responsable du service
- 1 Assistante du service
- 1 Chef d'équipe
- 1 Coordinatrice des agents d'entretien et de restauration

Le personnel du service bâtiment et leurs missions

Le chef du service bâtiment

- Encadre et anime les équipes du service, diffuse l'information, assure le suivi des missions et fixe les priorités
- Conduit les projets de modernisation, met en place les outils de pilotage de l'activité du service (reporting interne et externe, tableaux de bord, indicateurs)
- Contrôle la qualité des services rendus par le service et prend les mesures d'amélioration en fonction des retours d'expériences



Bâtiments

- Diffuse une culture forte de performance collective basée sur la responsabilisation individuelle
- Elabore et pilote le budget du service
- Organise un fonctionnement coopératif et réactif avec les occupants des bâtiments, en assumant pleinement le rôle de fonction support et de conseil aux autres directions et services

L'assistante administrative

- Assure l'accueil téléphonique et physique du service
- Gestion de l'information, classement et archivage de documents
- Création, mise en forme et transmission de tous documents administratifs nécessaire au fonctionnement du service
- Assure la création de PowerPoint et la rédaction de compte-rendu lors de diverses réunions.
- Assure l'envoi du courrier du service selon la procédure de direction
- Assure la transmission par mail des devis signés aux entreprises et s'assure de la date d'intervention de l'entreprise et / ou du délai de livraison des marchandises
- Gère l'enregistrement des factures
- Assure le classement et la transmission des factures au DST après validation de la responsable du service
- Gère l'enregistrement des demandes de congés, RTT ou heures de récupérations des agents du service après validation de la responsable

Les agents de maintenance générale

- Procèdent à des interventions de maintenance, d'entretien et de dépannage dans des champs techniques différents (électricité, maçonnerie, plomberie, menuiserie...), en fonction de leur spécialité
- Réalisent des travaux sur du neuf (installations, améliorations, modifications)
- Réalisent un compte-rendu régulier à l'encadrant sur leur activité

L'électricien en bâtiment / chef d'équipe

- Coordonne les interventions des agents de maintenance du service
- Réalise des actions de maintenance préventive et curative des installations électriques BTA
- Réalise des travaux électriques à partir de descriptifs et de schémas
- Procède à des interventions de maintenance, d'entretien et de dépannage dans des champs techniques différents (maçonnerie, plomberie, menuiserie...)
- Réalise des travaux sur du neuf (installations, améliorations, modifications)
- Réalise un compte-rendu régulier à l'encadrant sur son activité

La coordinatrice des agents d'entretien

- Coordonne le travail des agents d'entretien
- Met en place les plannings annuels des agents d'entretien et de restauration
- Procède aux remplacements lors des congés et arrêts maladies
- Vérifie les feuilles d'heures tous les mois et envoi au service paye
- Réceptionne les commandes de produits d'entretien, les passe auprès du service concerné et suit leur bonne livraison aux agents/services
- Réalise un compte rendu régulier à l'encadrant sur son activité

Les 21 agents d'entretien et/ou de restauration

- Entretiennent les locaux, le matériel
- Assurent le service de restauration

Le Patrimoine

Le patrimoine bâti de la Communauté de Communes Roumois Seine est composé d'une **quarantaine de bâtiments**. Elle loue aussi un bâtiment :

- l'accueil de loisirs Jules Vernes, Rue de la Croix du Gland à Bosc Roger en Roumois - Bosroumois (propriétaire Mairie de Bosroumois).

Bâtiments

La collectivité dispose de :

- 9 gymnases intercommunaux qui seront bientôt 10 avec le futur gymnase de Bourneville
- 5 vestiaires foot
- 3 tennis dont 2 tennis couverts
- 1 plateau sportif et de loisirs
- 4 locaux administratifs dont 1 vacant (Fouqueville)
- 4 locaux techniques
- 4 centres enfance jeunesse (crèche-centre de loisirs et accueil jeunes)
- 1 gendarmerie et ses 9 logements
- 2 sites touristiques : le Moulin Amour et la Maison de la Terre
- 1 gîte de groupe, Le Panorama de 30 personnes
- 1 Résidence autonomie de 71 logements
- Des bâtiments industriels en location sur le village des artisans sur la ZA de Thuit Anger
- 3 bâtiments industriels en location sur la zone de Trouville la Haule et le site ECOSYS



Travaux réalisés

- Gîte de Barneville sur Seine : Rafrachissement en peinture pour les parties communes et remplacement du linge de lit et des liseuses
- Parking du siège administratif à Bourg Achard : Passage d'éclairage à LED des candélabres
- Le Logis à Grand Bourgtheroulde : Mise en place d'une pompe de relevage au niveau de l'ascenseur + éclairage Leds parking du Logis + installation rideau air chaud dans l'entrée
- 2ème phase de changement des baies vitrées de la gendarmerie de Grand Bourgtheroulde
- Communs : remplacement de la chaudière
- Centre technique Bourg Achard : installation du bardage sur le bâtiment atelier
- Diagnostic amiante sur tous les bâtiments
- Diagnostic des systèmes de ventilation dans les centres enfance
- Installation de protection des bureaux administratifs (Plexiglass) ; distributeurs de gel hydroalcoolique, de poubelles spécifiques pour les masques suite aux mesures sanitaires COVID19
- R.P.A. : Continuité de rénovation d'appartements
- Stade de St Ouen du Tilleul : Remplacement des portes des vestiaires
- Gymnase Michel GOMEZ à St Pierre des Fleurs : remplacement de l'éclairage + remplacement du sol sportif
- Rénovation énergétique des gymnases DANNETOT à Bourg Achard et BENEDETTI à Grand Bourgtheroulde: En cours, la maîtrise d'œuvre a été attribuée au Cabinet LNB Architecture à Rouen accompagné des bureaux DELTA FLUIDES et EUREXO. La collectivité était dans l'attente de ses premières propositions techniques et financières en octobre 2020
- Gymnase de Bourneville Sainte Croix : Le DCE était en cours de finalisation fin octobre 2020. Le permis de construire a été accordé en novembre 2020
- RAM de Bourgtheroulde : Installation d'un sol amortissant

Sinistre

En novembre 2019, la collectivité a rencontré un sinistre (dégât des eaux sur les toitures des petites salles) sur le gymnase Jacques ANQUETIL à Bosroumois. Suite à la déclaration auprès de l'assurance et au passage de l'expert, il est ressorti que l'origine du dégât des eaux reste indéterminée. L'expert a conseillé la collectivité de réaliser un diagnostic afin de connaître l'origine exacte du sinistre. Le diagnostic a été réalisé en juin 2020 par le Bureau d'Etudes Structure Bois (BESB). Un marché de Maîtrise d'œuvre pour des travaux de renforcement des structures bois et une réhabilitation des toits plats a été publié en septembre 2020 avec une réception des offres le 12 octobre. Le marché a été déclaré sans suite, après un nouveau sinistre survenu sur la toiture de la grande salle impliquant la fermeture du gymnase. Dans cette attente, la collectivité a sollicité l'entreprise SNPS de St Ouen de Thouberville pour la réalisation de travaux de mise en sécurité du bâtiment. Une expertise est en cours.

Bâtiments

Accessibilité handicapée

Des diagnostics techniques sur les secteurs d'Amfreville la Campagne et Bourg Achard ont déjà été réalisés respectivement en 2015 et 2016 mais aucune action n'a été mise en place pour pallier aux défauts d'accessibilités.

Le secteur de Bourgtheroulde reste quant à lui vierge de diagnostic et d'actions correctives.

Un rendez-vous a été prévu le 19 novembre 2020 avec Mme Gil de la DDTM pour voir les possibilités de faisabilité des diagnostics restants par ses services mais aussi les diverses subventions possibles pour une mise en œuvre plus rapide.

Le service a envisagé la mise en place d'un groupe de travail afin, dans un premier temps, de définir les sites prioritaires.

Voirie

Equipe

16 agents

1 responsable du service :

- Encadrement d'une équipe de chefs d'équipe du service voirie et d'agents qui sont repartis sur 3 secteurs
- Mise en œuvre de la politique intercommunale en matière de gestion de la voirie et des réseaux divers

Gestion des infrastructures :

- Animer l'élaboration, la planification, et le suivi de travaux en régie
- Etablir le dialogue au premier niveau lors d'interventions avec les entreprises extérieures
- Contrôler la bonne exécution des travaux réalisés en régie et par les entreprises extérieures
- Mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle d'investissement et de maintenance du réseau
- Prévention et gestion des crises liées à des événements exceptionnels
- Organisation du maintien de la viabilité hivernale
- Planification et organisation des opérations de voiries
- Suivi des interventions pour enfouissement de réseaux
- Répondre aux DICT et DR
- Suivi assurantiel (Déclaration sinistres, demande de devis pour réparations)
- Appui technique pour maîtrise d'œuvre des chantiers réalisés par les communes
- Elaboration de devis pour les communes

Gestion budgétaire :

- Etablissement et suivi des budgets
- Etablissements des dossiers pour demandes de subventions
- Elaboration et suivi des marchés publics

Gestion du personnel :

- Assurer l'encadrement quotidien des chefs d'équipe



1 assistante du service :

- Assure l'accueil téléphonique et physique
- Organise et met en œuvre l'information, le classement, et l'archivage des documents
- Crée et transmet tout document administratif
- Utilise Power Point pour créer et rédiger des comptes-rendus de réunions
- Gère l'envoi du courrier selon la procédure du service, assure la transmission par mail des devis signés aux entreprises et leur suivi
- Assure le suivi des factures (enregistrement, transmission après validation, classement)
- Gère l'enregistrement des demandes d'absences après validation des responsables de service
- Réceptionne et transmet les feuilles d'heures en RH après validation des responsables, assure leur enregistrement ainsi que la tenue du planning prévisionnel annuel
- Assure le suivi administratif des déclarations de sinistres en lien avec les responsables de service

1 chef d'équipe (secteur de Bourgtheroulde) :

- Encadrer une équipe de maintenance voirie de 5 agents
- Assurer l'encadrement quotidien d'une équipe (gérer les conflits, donner les consignes journalières...)
- Animer l'élaboration, la planification, et le suivi de travaux en régie
- Etablir le dialogue au premier niveau lors d'interventions avec les entreprises extérieures
- Contrôler la bonne exécution des travaux réalisés en régie et par les entreprises extérieures
- Faire appliquer les mesures d'hygiène et de sécurité
- Être le premier interlocuteur avec l' élu
- Assure le service hivernal
- Formateur SST : organise et dispense des formations SST et GQS aux agents de la collectivité en collaboration avec l'assistante de Prévention et la gestionnaire Formation
- Veille à la mise à jour de ses connaissances en fonction de l'évolution de la réglementation
- Délivre les certificats SST

2 chefs d'équipe (secteur de Bourg Achard et St Aubin sur Quillebeuf) :

- Encadrer une équipe de maintenance voirie de 3 agents
- Assurer l'encadrement quotidien d'une équipe (gérer les conflits, donner les consignes journalières...)
- Animer l'élaboration, la planification, et le suivi de travaux en régie
- Etablir le dialogue au premier niveau lors d'interventions avec les entreprises extérieures
- Contrôler la bonne exécution des travaux réalisés en régie et par les entreprises extérieures
- Faire appliquer les mesures d'hygiène et de sécurité
- Être le premier interlocuteur avec l' élu
- Assure le service hivernal

Chiffres clés

Viabilité hivernale

18 semaines réparties sur 8 équipes et plusieurs patrouilleurs

18 agents mobilisés

94 km de voirie départementale salées par nos services et **148 Km** de voirie communales

Organisation

Il existe **3 types de priorité de traitement** :

Priorité 1 : voirie départementale que nous délègue le CD27

Priorité 2 : Circuit de bus

Priorité 3 : voirie communale trafic soutenu

Elle s'étend sur 2 périodes d'une année civile (janvier à mi-mars et mi-novembre à décembre) avec une consommation de **73.92 tonnes en sel** pour l'année 2020.

Voirie

Espaces verts

- Le fauchage est réalisé sur 2 périodes de l'année : mai-juin et septembre-octobre sur environ **650 km de voirie**
- Les tontes sont réalisées d'avril à octobre de façon régulière sur **20 sites** représentant **13 hectares**
- Elagage et débroussaillage des chemins de randonnées d'intérêt communautaire



Service déchets

Distributions de bacs et créations de plateformes « Points d'apports volontaires » qui représente **369 h** au total sur l'année 2020.

Service ruissellement

36 ouvrages hydrauliques sont gérés par le service, représentant un temps de 16 jours.

Travaux voirie en lien avec le service ruissellement pour un montant d'environ **84 000 €** :

- Route d'Epreville à Flancourt Crescy en Roumois
- Chemin du Ruet à St Denis des Monts
- Route de Bourg Achard à Thénouville - impasse de la Mare
- RD 629 à St Pierre du Bosguérard

Service assainissement

Entretien des espaces verts des stations d'épuration et postes de relevage représentant un temps de 20 jours

Travaux réalisés en 2020 pour un montant d'environ **113 000 €** :

- Allée d'Angoville aux Monts du Roumois
- Rue Plantefol à Thuit de l'Oison
- Rue Henry Colliot à St Pierre du Bosguérard
- Rue Guy de Milleville à Bosgouët
- Rue Barrabas à Grand Bourgtheroulde
- Rue du Bourg Thomas à Bourg-Achard
- Rue Boildieu à St Ouen du Tilleul
- Rue du Point du Jour à Amfreville St Amand
- Pont des Tickets à St Aubin sur Quillebeuf

Travaux divers de voirie

Entretien de voirie : consommation annuelle des matériaux consacrés à :

- Réparations ponctuelles (nids de poule) : **241.13 tonnes d'enrobés à froid**
- PATA (gravillonnage) : **émulsion : 65.40 tonnes**
gravillon : 427.60 tonnes
- Renforcement des accotements : matériaux de remblais 0/31.5 : **273.31 tonnes**
- Entretien des aires de covoiturage

Règlement de voirie

Réactualisation du règlement avec le groupe de travail (élus + agents)

Equipe

- 1 Responsable de service
- 1 Assistante
- 1 Chargée de mission Planification
- 2 Instructeurs

Pôle d'Instruction Communautaire

Le Pôle d'Instruction Communautaire gère l'instruction de **17 communes**.

Nombre de dossiers étudiés

- 74 certificats d'urbanisme de simple information
- 85 certificats d'urbanisme opérationnels
- 200 permis de construire
- 244 déclarations préalables de travaux
- 6 permis d'aménager
- 4 permis de démolir
- 7 autorisations de travaux au titre de l'accessibilité
- 16 permis modificatifs et transfert de permis



630 dossiers, soit 315 par instructeur

En Equivalent Permis de Construire, cela représente **476 EPC**, soit 236 EPC par instructeur

Environ 1 200 appels téléphoniques

- 120 rendez-vous avec les élus ou les pétitionnaires
- 120 dossiers préparés en amont avec les pétitionnaires
- 20 sorties de terrain

1 instructeur référant est désigné par commune, la responsable de service n'intervenant que sur les dossiers à risque ou à enjeu sur le territoire.

Cela a permis de personnaliser la relation avec chacune des communes et d'identifier un interlocuteur privilégié.

Une réunion d'échanges avec l'ensemble des secrétaires de mairie a pu être organisée avant le confinement.

L'axe d'évolution a été la mise en place de la dématérialisation suite à la crise sanitaire. Malgré la possibilité d'interrompre l'instruction des dossiers entre le 12 mars 2020 et le 24 mai 2020, le Pôle d'Instruction a continué à étudier l'ensemble des dossiers déposés en mairie.

Cela a été possible avec le déploiement pour chaque commune du logiciel d'instruction avec l'enregistrement des dossiers par les mairies et l'envoi en format numérique de toutes les demandes. Les propositions d'arrêté ont été retournées également par mail.

La communication avec les communes pendant la période de confinement s'est faite grâce à l'adresse mail du service principalement.

La problématique sur laquelle les instructeurs ont axé l'accompagnement des communes a été principalement la Défense Incendie, notamment pour le terrain non couvert par la DECI telle que définie par l'arrêté préfectoral et qui bénéficiaient d'autorisations antérieures telles que les certificats d'urbanisme opérationnels.

Planification

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Suite aux délibérations de prescriptions du PLUi de décembre 2019, cette année a été axée sur l'élaboration du marché public pour désigner le bureau d'études dont les axes de travail décidés par les élus sont :

Habitat

Il n'y a pas de Programme Local de l'Habitat (PLH) intégré au PLUi. Cependant, ce sujet doit pleinement trouver sa place dans le document par la prise en compte des sujets suivants : formes urbaines, consommation foncière, parcours de vie, étude patrimoniale et architecturale.

Cadre de vie

Énergies renouvelables, attractivité des centres-bourgs et renaturation, protection des sites naturels, lutte contre le ruissellement (récupération et réutilisation des eaux pluviales), préservation des zones humides, GEMAPI, équipements publics, biodiversité...

Stratégie territoriale et développement économique local

Identité Roumois Seine, développement économique (industriel, logistique, commercial, artisanal mais aussi sportif, culturel, touristique et événementiel mais aussi agricole/circuits courts), point fort « centre-bourg ».

Les actions relatives à la communication, la concertation, la pédagogie

Réalisation des supports de communication (outils informatiques, support papier), formation des élus, agents communaux, personnels de l'intercommunalité. Le prestataire proposera les outils, moyens et actions nécessaires.

Les mobilités, du quotidien, touristiques, douces, en covoiturage ou en transports en commun

Il ne s'agit pas ici de produire un Plan de Déplacements Urbains (PDU) intégré au PLUi. Cependant, ce sujet doit pleinement trouver sa place au sein du document notamment par la prise en compte des sujets suivants: maillage des transports en lien avec les modalités douces, nouvelles technologies, accès aux services de proximité et aux services publics, lutte contre l'isolement.

La connaissance exhaustive des réseaux

Eau, électricité, assainissement, défense incendie, gaz, numérique....

Cette étude consistera également à la production des annexes techniques du PLUi, Servitudes d'Utilité Publique (SUP) et Obligations Diverses (OD) notamment.

■ L'évaluation environnementale et les actions en faveur de l'atteinte de l'objectif du Zéro Artificialisation Nette et de la lutte contre l'étalement urbain

■ Le recensement agricole qui, au-delà, des actions quantitatives, doit permettre de qualifier cette activité économique

Le démarrage des études est prévu en 2021 après la désignation du bureau d'études.

PLU communaux

L'ensemble des demandes et des études en cours ont été reprises suite aux élections municipales pour interroger les élus sur leur volonté de maintenir les procédures.

4 demandes de modification de documents d'urbanisme ont été ainsi abandonnées.

5 études sont en cours

- Elaboration du PLU de la commune de Sainte-Opportune-la-Mare
- Révision du PLU de la commune de Saint-Ouen de Thouberville
- Elaboration de la carte communale de Saint-Léger du Gennetey – approuvé en décembre 2020
- Déclaration de projet – Bourg Achard
- Déclaration de projet – Bourneville

4 nouvelles demandes ont été formulées

- la modification du PLU de Bourg Achard
- la modification du PLU de Bosguérard de Marcouville (Les Mont du Roumois)
- la modification du PLU de Saint-Ouen-du-Tilleul
- la modification du PLU de Grand-Bourgtheroulde

SCOT

Le bilan du SCOT du Pays du Roumois qui avait été initié en 2019 a été finalisé en mars 2020 avec les prescriptions de sa révision.

Habitat

Différents services œuvraient sur le territoire pour aider et accompagner les habitants pour les problématiques de logements et d'habitat. L'Adil pour les conseils sur toutes les problématiques de logement (insalubrité, aide aux loyers, accessibilité, référent ANAH ...). L'Espace Info Energie pour les travaux de rénovation énergétique (réhabilitation, travaux neufs, chauffage ...)

Le CAUE 27 a été missionné en début d'année pour accompagner les particuliers dans les projets de travaux (architecture, ingénierie bâtiments ...)

Afin d'optimiser le conseil auprès des administrés, une Maison de l'Habitat a été créée afin que l'ensemble des permanences soient regroupées sur le même site et de coordonner le travail de ces **3 professionnels** qui travaillent ensemble dorénavant.

Les permanences ont lieu à Grand Bourgtheroulde le mercredi sur rendez-vous.

Plus d'une centaine d'administrés ont pu être reçus lors de ces permanences et pendant les périodes de confinement, des permanences téléphoniques ont pu également être organisées.



Déchets

Equipe

3 agents

1 Assistante du service

- répond aux demandes du quotidien des usagers (demande de bacs, de composteurs...),
- enregistre les réclamations relatives à la collecte des déchets
- assure les relations avec le prestataire pour résoudre les difficultés de collecte
- travaille en étroite collaboration avec les agents techniques pour la livraison du matériel
- transmet au service comptabilité tous les éléments pour la facturation des composteurs vendus
- réalise différentes tâches administratives et saisies des bases de données

1 Gestionnaire et ambassadrice du tri

- assure les relations avec le prestataire en charge de la collecte et apporte les réponses aux usagers
- gère les dysfonctionnements liés aux collectes en collaboration avec le prestataire, les mairies, les usagers et les autres EPCI du groupement de commande
- constitue les bases de données et assure les saisies
- assure le recensement des bacs des professionnels et des habitats collectifs sur le territoire
- met en place des actions d'information, de sensibilisation et d'animation pour inciter à la réduction des déchets
- effectue des pré-contrôles de collecte et des suivis de collecte



1 Responsable du service

- assure la gestion administrative, technique et financière du service
- coordonne les missions des agents
- assure les relations avec les services municipaux, les partenaires (prestataire, SDOMODE...), les services extérieurs (ADEME, RÉGION, CITÉO...) et les bureaux d'études
- organise et prépare les différentes réunions pour le service
- émet les avis techniques sur les dossiers d'urbanisme

Chiffres clés

PRE COLLECTE

Il s'agit des opérations en amont de la collecte des déchets ménagers.

1012 bacs (tri et OM) ont été distribués ; il s'agit des dotations faites par les services municipaux et nos agents techniques du service voirie.

Bacs distribués : **371 bacs de tri**
641 bacs OM

Déchets

COLLECTE EN PORTE À PORTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES (O.M.A.)

La Communauté de Communes Roumois Seine fait appel à la Société POLYURBAINE NORMANDIE-DERICHEBOURG pour assurer la collecte des déchets ménagers. Le marché souscrit en 2016 pour 5 années a été reporté d'un an (jusqu'au 31/12/2021) à l'initiative de la nouvelle gouvernance communautaire afin de se donner le temps nécessaire à la définition des orientations souhaitées en prenant en compte les évolutions réglementaires de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte et pour une économie circulaire.

Notre collectivité assure la coordination du Groupement de commande des territoires de la Communauté de Communes Roumois Seine, de l'ex-Intercom du Pays Brionnais et l'ex-Communauté de Communes Val de Risle.

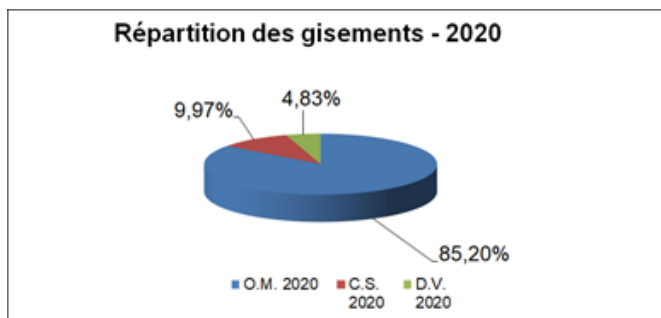
La société Derichebourg assure également la collecte sur les communes parties au 1er janvier 2019 (16 communes).

Pour l'ensemble de ces communes, la société a collecté :

■ **15 111 tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles** (+ 3.39 % par rapport à 2019)

■ **1 768 tonnes d'emballages ménagers** (- 8.57 % par rapport à 2019)

Sur les communes de Bosroumois et Saint-Ouen du Tilleul, **858 tonnes de déchets verts** ont également été collectés en porte à porte (+ 15.27 % par rapport à 2019).



Les remontées d'informations quotidiennes

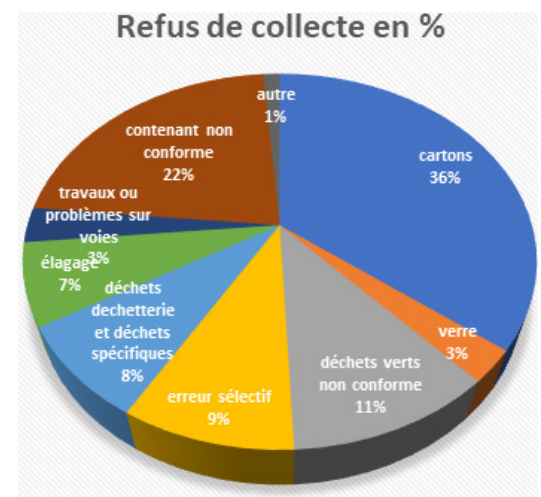
Pour une parfaite connaissance des problèmes rencontrés sur le terrain, le prestataire transmet chaque jour à la collectivité un fichier de « remontées d'informations » qui reprend l'ensemble des anomalies détectées en collecte par les équipages ; ces informations sont retransmises aux communes.

Pour l'année 2020, ce sont **2 024 échanges** d'effectués avec la Société POLYURBAINE-DERICHEBOURG sur la plateforme Sharepoint (système informatique dématérialisé)

Les refus de collecte

Les équipages effectuent régulièrement des refus de collecte lorsque les déchets présentés ne sont pas conformes aux consignes en vigueur sur le territoire.

Les erreurs de tri sur les déchets valorisables sont très nombreuses ; souvent, elles s'expliquent par la présence de papiers, cartonnets ou cartons « épais ».



Déchets

COLLECTE (HORS OMA) ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ces missions sont assurées par le Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure (SDOMODE).

Les tonnages relevés sur le territoire Roumois Seine pour l'année 2020 sont répartis comme suit :

Tonnages 2020		population "SDOMODE": 41 204	
Mode de collecte	Filière	Tonnage total année 2020	Ratio à l'habitant
Porte à Porte	ordures ménagères CC Roumois Seine	8 948	217
	tri sélectif	1 336	32
Ensemble des Déchetteries	déchets verts	6 037	147
	gazon	38	1
	branches	658	16
	gravats	2 256	55
	bois	1 139	28
	plâtre	417	10
	encombrants	1 353	33
	ferraille	653	16
	batterie	9	
	DMS	nc	
	Huile de vidange	nc	
	gros cartons (déchetterie)	724	18
	D3E	422	10
	Pneus	nc	
	Piles	nc	
Apport Volontaire	ECO DDS	147	4
	papier	783	19
	verre	1 664	40
	gros cartons repris dans tonnage déchetterie	0	
nc : donnée non connue		26 584,00	645,18

Points d'Apport Volontaire (P.A.V.)

Au cours de l'année 2020, il a été décidé d'installer 40 colonnes supplémentaires acquises par le SDO-MODE avec un subventionnement de CITÉO.

MISSIONS DE L'AMBASSADRICE DU TRI

L'ambassadrice de tri a suivi une formation d'Ambassadrice Du Tri (A.D.T.), ce qui lui permet de mener des actions sur le terrain :

- Animations scolaires (2 classes) et périscolaires (4 salles)
- Sensibilisation des usagers et des professionnels aux consignes du tri en porte à porte : 63 professionnels sur Grand Bourgtheroulde, 2 sur Bourneville Ste Croix et 2 sur Bourg Achard ; 1 habitat collectif sur Grand Bourgtheroulde
- Sensibilisation au tri auprès des animateurs de l'ALSH des Monts du Roumois, auprès des agents de restauration de l'école de Boissey le Châtel
- Recensement des bacs des professionnels et des habitats collectifs sur le territoire : diagnostic des besoins, sensibilisation aux pratiques spécifiques (63 professionnels sur Grand Bourgtheroulde, Hôpital Hurabielle et L'Agora à Bourg Achard et 6 habitats collectifs sur Bourg Achard, 2 habitats collectifs sur St Ouen de Thouberville, 1 habitat collectif sur Bouquetot et 1 habitat collectif sur Grand Bourgtheroulde

Déchets

- Recensement des bacs sur les 11 complexes sportifs du territoire et organiser la dotation des besoins supplémentaires
- Mise en place de composteurs en établissements scolaires (écoles de Boisse-le-Châtel et Thénouville)
- Diagnostic déchets des collèges de Bourg-Achard et Grand-Bourgtheroulde en collaboration avec le Conseil Départemental de l'Eure

Quelques chiffres

Appels téléphoniques

Les agents du service déchets ont répondu à **2 205 appels téléphoniques**. Les agents d'accueil des pôles ont également renseigné les usagers :

■ 536 appels dénombrés à Bourg-Achard sur la période du 23 mars au 5 mai (confinement)

■ 201 appels dénombrés à Grand-Bourgtheroulde sur l'année 2020

Soit au total **2 942 contacts** pour le service déchets.

La nature de ces appels concerne principalement des demandes de dotation en bacs, des problèmes et des refus de collecte, des réservations de composteurs, des demandes diverses liées aux bacs (étiquettes, demandes d'échange, déclaration de vol, réparation...)

Vente de composteurs

Dans le cadre de la prévention des déchets (action prise en amont visant à réduire l'ensemble des impacts environnementaux et à faciliter la gestion ultérieure des déchets), la collectivité vend des composteurs : **91 usagers** en ont fait l'acquisition. D'autre part, il est proposé gratuitement des composteurs en sapin pour les écoles : l'école de Boisse-le-Châtel et de Thénouville (Bosc Renoult) en ont fait la demande.

Evénements et projets marquants

COVID 19

Le service déchets a particulièrement été impacté par la situation sanitaire liée à la pandémie : le brutal «arrêt du pays» en mars 2020 a créé un affolement des usagers qui craignaient une interruption de service. Pendant la période du 23 mars au 5 mai, les appels étaient reçus par l'agent d'accueil du pôle administratif de Bourg-Achard. Sur cette période, cet agent a recensé **536 appels**. Le service déchets assurait les rappels des usagers qui avaient besoin de renseignements spécifiques.

La société DERICHEBOURG a rédigé fin février un Plan de Continuité d'Activités ; ce dernier a été validé par la collectivité. La collecte des ordures ménagères en porte à porte a toujours été assurée.

En ce qui concerne les déchets valorisables, la collecte a été interrompue du 17 mars 2020 jusqu'au 28 avril. Cet arrêt du service était lié à l'aménagement des postes de travail au Centre de Tri de Pont-Audemer. Les déchetteries du secteur ont réouvert les barrières le 28 avril ; cette disposition était très attendue des usagers qui souhaitaient se débarrasser de tous les déchets rassemblés pendant le confinement puisque cette période a été propice à la réalisation de travaux de bricolage, d'entretien et de rangement. Les premières semaines qui ont suivi la reprise du service, nous avons pu assister à des influences très importantes créant des encombrements de circulation ; nos agents de voirie sont intervenus pour porter mains fortes aux agents du SDOMODE.

Prolongation du marché de collecte

Le contrat passé en 2016 avec la Société Derichebourg arrivait à terme le 31/12/2020. Cette année de renouvellement des élus municipaux s'accompagnant de l'installation des différentes instances communautaires ont conduit la gouvernance à reporter l'échéance du marché d'une année. De plus, le cahier des charges du futur marché doit tenir compte des évolutions réglementaires en matière de gestion des déchets ménagers et intégrer les dispositions des lois AGEV* et TECV*. Les réformes à adopter pour le service public de demain nécessitent de nombreuses concertations avec les élus.

Dans ce cadre, 2 réunions ont été organisées fin 2020 sur le thème de la mise en place d'une tarification incitative, avec l'intervention des services de l'ADEME, la RÉGION et CITEO d'une part et la Direction des Services Fiscaux, d'autre part.

Déchets

Renforcement de l'équipe

Les moyens humains ont évolué au cours de cette année : l'Ambassadrice du Tri occupe son poste à 100 % depuis le 1er février ; ses missions se sont élargies au cours du second semestre, période où l'agent administratif a pris ses marques aux fonctions d'assistante du service.

Extension des consignes de tri

Depuis le 1er juin 2020, « TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES SE TRIENT ! »

À l'occasion de cet événement, les communes ont été invitées à procéder au boitage des supports de communication fournis par le SDOMODE.

Assainissement

Effectifs du service

1 Responsable de service

2 Assistantes de service + 2 Assistantes (ex SAEU transférées le 1er novembre 2020)

3 Techniciens SPANC

Au moment du transfert de la compétence assainissement collectif le 1er janvier 2020, aucun agent des communes n'a été transféré.

Evolution du territoire d'exercice de la compétence assainissement collectif des eaux usées

Le 1er janvier 2020, la compétence assainissement collectif a été uniformisée.

Le SAEU Bosroumois Saint Ouen du Tilleul a continué l'exercice de cette compétence jusqu'au 31 octobre 2020, date à laquelle il a été dissout. Depuis cette date, la compétence est exercée par la Communauté de communes sur le territoire de ce syndicat.

Parallèlement, le SITEUR qui continue d'exercer la compétence assainissement collectif et la Communauté de commune a désigné le 27 juillet 2020 4 délégués pour la représenter au sein de celui-ci.

En 2019, le service assainissement collectif gérait 479 abonnés.

Avec le transfert de la compétence assainissement collectif, le nombre d'abonnés au service a été **multiplié par 30 environ**.

Travaux d'investissement

La construction de la station de Bourneville Saint Croix a été achevée permettant la mise en service le 1er septembre 2020. A Saint Ouen de Thouberville, la construction de la nouvelle station et des réseaux s'y raccordant s'est poursuivi pour une mise en service au Printemps 2021.

Marché hydrocurage

Un marché pour des prestations d'hydrocurage a été passé pour l'entretien préventif et curatif des réseaux d'assainissement.

Marché de prestation de réseaux et stations

Suite à la reprise de compétence de l'assainissement collectif, les marchés antérieurs contractualisés par les communes ont été en généralité maintenus par la collectivité. Certains ont fait l'objet d'intégration dans les marchés existants par le biais d'avenant sur le motif de modification de périmètre de compétence.



Assainissement

Espaces verts en régie

En 2020, les espaces verts qui étaient entretenus par les communes ont été entretenus par les agents du service voirie de la communauté de Communes.

Service Assainissement non collectif

Quelques chiffres

En 2020, les techniciens du SPANC ont réalisé :

- **120 contrôles** de conception
- **89 contrôles** de réalisation
- **861 contrôles** périodique de bon fonctionnement des installations
- **242 contrôles** périodique de bon fonctionnement préalable à une vente

Le service a également été consulté dans le cadre de près de **493 demandes** d'autorisation d'urbanisme.

Ruissellement-GEMAPI

Equipe

1 Responsable de service

1 commission « Ruissellement-GEMAPI »
a été organisée en octobre 2020



Visites sur site et expertises techniques

En 2020, en dépit de conditions sanitaires ne favorisant pas les rencontres physiques, **31 visites de terrain** ont été effectuées suite à des signalements de riverains (13), d'agent (1) ou d'élus de la collectivité (17). Ces signalements, toujours orientés vers des désordres hydrauliques, peuvent prendre des formes diverses que ce soit sur la nature du problème (inondation par débordement de Seine, par ruissellement de surface, par débordement de mare, par déficience des aménagements en place ou de leur entretien) ou la nature de l'enjeu (habitation, bâtiment, propriété, voirie, parcelle agricole...).

En fonction de la nature du dysfonctionnement, le service engage des réponses variées :

- Définition d'une solution et réalisation en régie (lorsque l'aménagement ne nécessite aucun calcul de dimensionnement)
- Réalisation d'étude hydraulique ponctuelle permettant de préciser la solution à mettre en place et assurer son dimensionnement
- Inscription du dysfonctionnement dans un programme d'aménagement global lorsque celui-ci est associé à un bassin versant étendu ou complexe dans son fonctionnement
- Lorsque le dysfonctionnement ne relève pas d'une compétence de la Communauté de communes (ex : «pluvial urbain»), le service « Ruissellement-GEMAPI » oriente le demandeur vers le bon interlocuteur

Ruissellement-GEMAPI

Ruissellement et Urbanisme

Dans le cadre de l'instruction des demandes d'urbanisme, le service « Ruissellement-GEMAPI » apporte un avis technique. Celui-ci s'inscrit dans les actions préventives mises en place par la collectivité pour réduire le risque « inondation » lié aux écoulements superficiels.

L'expertise qui est établie doit permettre au service instructeur de vérifier que le projet n'aggrave en rien le fonctionnement hydraulique existant et d'informer le pétitionnaire sur le risque d'inondation.

Pour l'année 2020, **447 expertises** ont été réalisées pour un temps consacré de **152 heures**.

Evénements et projets marquants

Travaux liés au Programme d'Aménagement Groupé et Intégré des Mares

La collectivité a pu bénéficier d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de l'Eure pour mettre en place un Programme d'Aménagement Groupé et Intégré des Mares (PAGIM).

L'objectif de ce programme consistait à restaurer les fonctionnalités écologiques, hydrauliques et paysagères de **10 mares publiques** inscrites dans des réseaux de mares qualifiés de prioritaires sur les communes de Bourneville-Sainte-Croix, Tocqueville et Trouville-la-Haule.

Les travaux, réalisés par une entreprise spécialisée, se sont limités aux interventions jugées strictement nécessaires : entretien de la végétation, curage, reprofilage de berges... Ces opérations ont été effectuées durant la période hivernale 2020-2021 pour réduire au maximum l'incidence sur les habitats et les cycles biologiques des espèces.

Le lancement de ces travaux correspond à l'aboutissement d'un programme débuté en 2016.

Le montant total de la phase réalisation (Travaux et Maîtrise d'œuvre de réalisation) s'élève à **74 559,00€TTC**.



Berges de Seine à Caumont

Suite à l'apparition d'une brèche sur la digue de Caumont survenue à l'occasion des crues des 11 au 13 février 2020, la Communauté de communes est intervenue en urgence pour limiter le risque d'arrachement du parapet et le risque d'aggravation de l'inondabilité des parcelles riveraines.

Les travaux réalisés en régie sont provisoires, en attendant les conclusions des études complémentaires qui seront menées pour garantir la pérennité de l'ouvrage.

Parallèlement à ces travaux et en partenariat avec les acteurs institutionnels et techniques, la Communauté de communes a entamé une réflexion globale en faveur de la mise en place d'un plan d'actions « inondation » et sur le classement de la digue de Caumont au titre du décret « Dignes » de 2015.



Communauté de Communes

Roumois Seine



E n N o r m a n d i e

Rapport d'activités 2020

Communauté de Communes Roumois Seine

666 rue Adolphe Coquelin B.P 3 - 27310 Bourg-Achard
Tél : 02 32 57 95 28 - Mail : contact@roumoiseine.fr

Direction de la publication

Direction générale et Direction générale adjointe des services

Rédaction

Services Roumois Seine

Conception et diffusion

Service communication

Crédit photos

Roumois Seine, SANEF, Adobe Stock

Disponible sur le site internet :

www.roumoiseine.fr